

**STOP**  
**AU CAMBRIOLAGE !**

Besoin de Protéger  
vos Biens et de  
Sécuriser votre Famille

**01 600 00 00**



# LA SEMAINE AFRICAINNE



[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3517 du Mardi 4 Août 2015 - 63<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -  
CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: [lasemaineafricaine@yahoo.fr](mailto:lasemaineafricaine@yahoo.fr)

## Diocèse de Kinkala

**Mgr Louis  
Portella Mbuyu a  
inauguré le centre de  
santé de  
Massembo-Loubaki**



Mgr Louis Portella Mbuyu coupant le ruban symbolique.

Gustave Ambendzé,  
Directeur général de la  
compagnie aérienne Equajet

**«Equajet  
assure des vols  
d'affaires 24  
heures sur 24»**



P.6)

## 8<sup>e</sup> réunion du G.i.c sur la République Centrafricaine

**Les parties prenantes invitées  
à se mobiliser, pour la réussite  
du processus électoral**

(P.3)

## Après le dialogue national sans exclusive

**Joseph Kignoumbi  
Kia-Mbougou réaffirme  
sa position contre  
le changement de  
la Constitution**

(P11)



## M2.n.r (Mouvement national pour la nouvelle République)

**Lancement du projet de solidarité  
citoyenne «Fraternité 2015»**

(P.11)

## Commentaire

**Garantir la liberté de circulation  
sur la route Pointe-Noire/Brazzaville**

(P.19)

## **EDITORIAL**

**Sortir de la  
confusion  
à propos  
du  
consensus  
et du  
référendum**

(P.3)



**Séjournes à Pointe-Noire,  
sans dormir n'importe où !  
Choisissez  
OKEN PALACE HOTEL**



Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.  
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**DESSINATEUR BUREAU D'ETUDE - H/F**  
**REF: RP 004**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Chef de Division, vous aurez pour rôle de : aux

- Etudier la conception de l'ensemble à partir des documents techniques, des plans, ou croquis fournis, des informations du chargé d'affaires et du client.
- Analyser les contraintes de toute nature pour le projet : techniques liées au local et aux matériaux réglementaires.
- Préciser les mesures, métrer
- Définir les matériaux, finitions, assemblages et pièces, réaliser les calculs nécessaires et les méthodes : procédés techniques, compétences et temps d'exécution, capacités machines, essais ou non, logistique.
- Proposer des améliorations pour gagner en délais et coût
- Avec le cahier des charges, inscrire les composantes et les caractéristiques du produit.
- Gérer les dossiers de fabrication : archiver, classer et tenir à jour les répertoires des documents

**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme titulaire d'un Bac + 3, en mécanique générale, électrotechnique ou conception
- Vous détenez une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Pack Office), SolidWorks
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

**MAG.SYS**

Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél: 05 556 90 64 / 06 937 60 54

Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire  
(Durée: 2 semaines)  
L'environnement transit-le fret-les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.

Brazzaville: 16 Juillet 2015  
Coût: 50.000Frs + 1 marker non permanent  
Pointe- Noire: 25 Août 2015  
Coût: 65.000Frs + 1 marker non permanent  
Séminaires de formation en Logis-

tique à Brazzaville et à Pointe-Noire  
(Durée: 2 semaines)  
Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport -Incoterms-Assurance

Pointe- Noire: 31 Juillet 2015;  
Brazzaville: 16 Sept. 2015  
Coût: 50.000Frs + 1 M.

MAG.SYS P/Noire: Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS- MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "le Kremlin".

**ANNONCE**

- Parcelle à vendre de 482<sup>m2</sup> avec un entrepôt, au quartier Roy, à Pointe-Noire.

Dimensions de l'entrepôt:

- Longueur: 20 mètres
- Largeur: 16 mètres
- Hauteur sous dalle: 3.75 mètres
- Entrepôt avec dalle permettant de construire en hauteur, avec un portail métallique coulissant.

**CONTACT: 05 524 02 92**



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**RESPONSABLE QUALITE - H/F**  
**REF: RP 001**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Directeur de l'usine, vous aurez pour rôle de : aux

- Contribuer à la mise en place d'un système QHSE
- Respecter et veiller au respect des consignes de procédures de qualité et d'hygiène
- Participer aux audits clients
- Réaliser les audits internes et formaliser les apports d'audit
- Définition et suivi des plans d'actions suite aux audits clients.
- Effectuer les contrôles aléatoires sur les lignes de production
- Effectuer la revue de lot
- Gérer la libération des produits finis
- Enregistrer les fiches de non-conformité et en assurer le suivi
- Gérer les non conformités internes
- Gérer les réclamations clients
- Animer les réunions qualité, définir avec les personnes concernées les actions correctives et/ou préventives et les enregistrer
- Suivre le plan d'action qualité annuel

**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme de formation supérieure Bac + 5, spécialisation QHSE et/ou agro-alimentaire ou biologie.
- Vous détenez une expérience d'au moins 5 ans à un poste similaire ou dans le domaine agro-alimentaire.
- Vous justifiez d'une expérience dans la mise en place du système qualité et vous maîtrisez les systèmes ISO 9001 V2008, ISO 14001 V2004, ISO 22000, OHSAS 18001 V2007
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word)
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24



**POTENTIEL**  
**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
**RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS - H/F**  
**REF: RP 002**

**Description du poste**

Rattaché (e) au Directeur des projets, vous aurez pour rôle de : aux

- Etre associé aux études préliminaires des travaux neufs réalisées dans l'entreprise
- Projet de télégestion d'équipements industriels, de télésurveillance d'installations sensibles
- Mise en place de systèmes GPS
- Assister le service régulation pour les nouveaux projets
- Rédiger des cahiers de charges pour les dossiers d'appel d'offre des travaux à sous-traiter
- Participer à l'élaboration des budgets d'investissement
- Assurer sous la responsabilité de la direction des projets la coordination et le suivi de la réalisation des travaux neufs en appréciant la conformité des réalisations au regard du cahier des charges.
- Participer à l'élaboration des commandes, principalement sur les projets d'investissements ou des modifications
- Avec le service QHSE, veiller au respect des conditions de sécurité des agents du service, par le port des EPI, par le respect et l'amélioration des protections des machines et des consignes
- Participer à la traçabilité des actions menées lors de la réalisation des travaux neufs

**Profil de candidat recherché**

- Homme ou femme, titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou équivalent en informatique industriel, Electrotechnique ou Electronique
- Vous maîtrisez les logiciels bureautiques (Excel, Powerpoint, Word) et la connaissance en CAO et SIG serait un plus.
- Vous êtes organisé(e) et méthodique, reconnu(e) pour votre capacité d'adaptation.
- Votre réactivité et implication garantissent le bon déroulement de votre activité

**Vous souhaitez candidater?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 10 Aout 2015 en écrivant à :

**POTENTIEL R.H.**  
E-mail : [recrutement@potentielrh.com](mailto:recrutement@potentielrh.com)  
<http://www.potentielrh.com>  
Tél : (242)05 553 16 86 / 06 677 31 26 / 04 422 80 24

8<sup>e</sup> réunion du G.i.c sur la République Centrafricaine

## Les parties prenantes invitées à se mobiliser, pour la réussite du processus électoral

Charles-Richard Mondjo, ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, a présidé, lundi 27 juillet 2015, à Addis-Abeba, en Ethiopie, la 8<sup>e</sup> réunion du G.i.c (Groupe international de contact) sur la République Centrafricaine. Cette réunion, qui s'est tenue à la veille des échéances cruciales pour le processus de transition en Centrafrique, notamment la tenue du référendum constitutionnel, les élections législatives et présidentielles, revêtait une importance capitale.



Charles Richard Mondjo (au milieu) à Addis-Abeba.

L'examen de la situation en République Centrafricaine, depuis la 7<sup>e</sup> réunion du G.i.c tenue à Brazzaville, le 16 mars dernier, était au cœur des préoccupations de la rencontre d'Addis-Abeba. Les communications de plusieurs personnalités, dont celle du premier ministre centrafricain, des représentants spéciaux de l'Union africaine et des Nations unies ont édifié l'auditoire sur les évolutions de la situation réelle sur le terrain. En dépit de quelques incidents mineurs, l'on note que la situation sécuritaire, dans son ensemble, enregistre une nette amélioration, grâce à l'appui des Forces internationales, Minusca et Sangaris. C'est autant dire que, pour le rétablissement de la paix en République Centrafricaine, il faudra aussi compter sur le soutien de tous les partenaires. Les fruits de ce retour progressif à la paix n'ont pas tardé à se manifester dans le pays. Dès lors, on constate le retour modéré, mais réel de la croissance économique. Au surplus, on signale, également, une augmentation significative des recettes intérieures dont une partie est la conséquence

d'un meilleur recouvrement de la T.v.a par les services des impôts.

### Plus de solidarité sollicitée

Conscient du fait que ce pays ne pourra jamais sortir du bourbier dans lequel il a été plongé sans une aide extérieure, nombre d'intervenants ont souligné les principaux défis à relever, en vue du strict respect du calendrier électoral. Pour y parvenir, un large soutien s'impose, d'abord celui des Africains mais également celui de la communauté internationale.

Voilà pourquoi quelques participants ont exprimé la détermination de leurs organisations et pays respectifs à accompagner les autorités et le peuple centrafricains, en vue de mener à son terme la transition politique en cours. C'est dans cette optique que, prenant la parole à son tour, le ministre congolais de la défense nationale a décliné la position de la République du Congo sur la solidarité: «C'est dans cette optique que s'inscrivent les efforts de Son Excellence Monsieur le président de la République Denis Sassou-Nguesso,

Président de la République du Congo, médiateur international dans la crise en Centrafrique. De ce fait, il invite, fortement, toutes les parties prenantes à mobiliser les énergies nécessaires en termes de ressources humaines, matérielles et financières, pour que nous atteignons l'état final recherché, c'est-à-dire le bien vivre ensemble dans un espace apaisé et sécurisé pour tous les Centrafricains».

Force est de noter que si, jusqu'à ce jour, certaines promesses et engagements ont été respectés, beaucoup reste à faire, cependant, du côté des donateurs. C'est dans ce sens que les participants ont exhorté la communauté internationale à poursuivre son appui aux autorités de la transition, en mobilisant les financements nécessaires pour la mise en œuvre du programme D.d.r (Démobilisation, désarmement et réinsertion) dont le montant s'élève à 28,5 millions, et du programme complémentaire de réduction de la violence communautaire (C.v.r) pour 20 millions de dollars. Au plan interne, le 10 mai

dernier, a été signé, entre le gouvernement de transition et les groupes armés, l'accord sur les principes du D.d.r et sur l'intégration dans les corps en uniforme de l'Etat centrafricain. Comme on peut s'en aviser, la réforme du secteur de la sécurité constitue l'un des enjeux majeurs de la résolution de la crise centrafricaine. Mais, il revient aux Centrafricains de s'entendre sur la nature de la future force publique. Tenant compte de ces avancées significatives et pour préserver la paix, la 8<sup>e</sup> réunion a lancé un appel aux autorités de la Transition, afin qu'elles garantissent le respect de la Charte constitutionnelle de transition, notamment sur la question de l'inéligibilité des acteurs politiques ayant géré la transition. Il revient, donc, aux Centrafricains, de comprendre que le destin de leur pays se trouve entre leurs mains. Pour cela, toutes les parties doivent se faire violence, afin de parvenir au rétablissement de la paix.

Daniel OBILANGOUNDA

Mouvement action jeunesse de l'A.c.b.e.f

## «Tictacados», un site d'éducation sexuelle pour les jeunes et les adolescents

Le Maj (Mouvement action jeunesse) de l'Acbeff (Association congolaise pour le bien-être familial), a créé, avec l'appui financier de l'Unfpa-Congo (Fonds des Nations unies pour la population), un site Internet appelé «Tictacados» ([www/tictacados.org](http://www/tictacados.org)), destiné principalement, aux jeunes âgés de 14 à 24 ans, pour leur éducation sexuelle, afin de les protéger. Ce site Internet a été, officiellement, lancé, samedi 25 août 2015, lors d'une cérémonie au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, sous le patronage de Mme Yolande Voumbo-Matoumona, directrice générale de la population.



Photo de famille des membres de l'A.c.b.e.f. et des participants.

En raison de leur vulnérabilité aux questions de santé sexuelle, les adolescents et les jeunes doivent être protégés, par une éducation qui leur permette d'éviter des maladies comme les I.s.t (Infections sexuellement transmissibles), le V.i.h-sida, etc. Moyen d'information et de communication en santé sexuelle et de reproduction des jeunes et des adolescents, «Tictacados» est un site Internet animé par des jeunes issus de diverses associations, regroupés au sein d'une plateforme. Le but est de sensibiliser les deux couches sociales (adolescents et jeunes) et les faire réagir à travers un espace Web dit forum, sur

les problèmes de santé et de sexualité auxquels ils sont confrontés. Des sujets réputés tabous dans les familles ou presque et dans les obédiences religieuses au Congo y sont abordés. Six rubriques alimentent les débats entre jeunes sur ce site, notamment: sexe et puberté; sexe et grossesse; sexe et santé; actualité (articles sur les questions de santé sexuelle.) et forum en ligne (lieu d'échange à l'image de Facebook). Pour Abbel Moukolo, directeur par intérim de l'A.c.b.e.f, «tictacados» est une réponse aux interrogations des jeunes sur les sujets alarmants auxquels ils sont confrontés. Il sert donc selon

lui, de moyen d'orientation vers les structures sanitaires de l'A.c.b.e.f. Administrateur du site «tictacados», Didier Jusvi Mabika Ngassaki partage, également, cette vision. De son côté, la représentante de l'Unesco, Mme Ana Elisa De Santana Afonso, a, au nom de l'Unfpa-Congo, souligné que, comme le gouvernement congolais, cette institution internationale vise l'amélioration de la santé sexuelle des adolescents et des jeunes. Elle a confirmé l'apport technique et financier de l'U.n.f.p.u au site tictacados, car dit-elle, «c'est un investissement qui a du

sens, pour les jeunes qui représentent plus de 30% de la population congolaise. La jeunesse est le fer de lance du développement du Congo». Bien que lancé officiellement en 2015, le site Internet «tictacados» existe depuis 2013. A ce jour, de vifs débats s'y tiennent sur sa page Facebook, réunissent plus d'un millions d'internautes. Autant ils s'autocritiquent, autant se prodigent mutuellement des conseils face aux enjeux et défis actuels de la jeunesse.

Hordel BIAKORO-MALONGA

## EDITORIAL

### Sortir de la confusion à propos du consensus et du référendum

A l'heure où à l'on entreprend de vulgariser les résultats du dialogue national sans exclusive qui s'est tenu à Sibiti, du 13 au 17 juillet dernier, il y a lieu de clarifier les choses, pour sortir de la confusion que certains font de l'usage des termes «consensus et référendum».

A la lecture du communiqué final du dialogue 2015 de Sibiti, on peut retenir qu'il n'y a pas eu de consensus sur le changement de la Constitution. Car, il y a eu trois tendances: le statu quo (ceux qui ne veulent pas qu'on modifie ou qu'on change la Constitution); la révision (ceux qui souhaitent une évolution des institutions par la révision de la Constitution) et le changement de la Constitution (ceux qui souhaitent que l'évolution des institutions se fasse par l'adoption d'une nouvelle loi fondamentale).

Dès lors qu'à Sibiti, le principe de prise de décision était basé sur le consensus et non sur le vote, peu important alors qu'une tendance ait été majoritaire et même largement majoritaire. Cela n'importe plus. Ce qui compte, c'est qu'il n'y a pas eu consensus ni sur le changement de la Constitution, ni sur sa révision, ni même sur le maintien en l'état de l'actuelle Constitution (statu quo). C'est-à-dire, les 629 participants au dialogue de Sibiti ne sont pas tombés d'accord sur une des trois options.

Face à cette difficulté, un consensus s'est, par contre, dégagé pour adresser au chef de l'Etat les résultats du dialogue national, pour qu'il puisse décider de la suite à donner, «conformément à ses prérogatives constitutionnelles». Donc, il n'y a pas eu consensus pour changer la Constitution, mais consensus pour s'en remettre au président de la République. Les acteurs politiques devraient faire preuve de pédagogie, en expliquant ces aspects aux populations, pour éviter la confusion.

Enfin, deuxième terme: référendum. On devrait comprendre que le référendum, reconnu par la Constitution, n'est pas un problème en soi. Procédure permettant aux pouvoirs publics de consulter, directement, les citoyens sur une question précise touchant à la vie de l'Etat ou de la Nation, le référendum est prévu par la Constitution du 20 janvier 2002. A l'exemple de l'article 180 qui stipule: «Nulle cession, échange ou adjonction du territoire n'est valable sans le consentement du peuple congolais appelé à se prononcer par voie de référendum».

Le référendum est prévu par l'article 186, en ce qui concerne la révision de la Constitution, lorsqu'elle est l'initiative du président de la République et par l'article 86 qui encadre, d'ailleurs, l'organisation du référendum: «Avant de soumettre le projet au référendum, le président de la République recueille l'avis de la Cour constitutionnelle sur sa conformité à la Constitution. En cas de non-conformité à la Constitution, il ne peut être procédé au référendum».

La question est de savoir: le référendum dont parlent les acteurs de la majorité, est-ce pour réviser la Constitution ou pour le changement de la Constitution?

Si c'est pour la révision de la Constitution (donc évolution des institutions par la révision constitutionnelle), il n'y a pas de problème, le processus est prévu par la Constitution, elle-même. La Cour constitutionnelle ne se chargeant que de vérifier la conformité constitutionnelle du contenu du référendum.

Par contre, si c'est un référendum relatif au changement de la Constitution, il s'agit là d'une démarche qui requiert des conditions politiques, permettant au président de la République d'appeler ses compatriotes à trancher une question d'intérêt national, par voie de référendum populaire. Tout est dans «conditions politiques».

Joachim MBANZA

P.a.r (Parti pour l'action de la République Mâ)

### Conférence de presse du président Anguios Nganguia-Engambé

Le président du P.a.r (Parti pour l'action de la République Mâ), parti situé à l'opposition, Anguios Nganguia-Engambé, ancien candidat à l'élection présidentielle du 12 juillet 2009, donnera une conférence de presse, le vendredi 7 août 2015, à 10h, dans la salle de conférence Louis Badila, située au rez-de-chaussée de l'immeuble de La Semaine Africaine, à Brazzaville. Cette conférence de presse porte sur les conclusions du dialogue national sans exclusive qui a eu lieu à Sibiti, du 13 au 17 juillet 2015 et auquel le président du P.a.r a participé. Les médias nationaux et internationaux ayant des correspondants dans la capitale congolaise sont invités à couvrir cette conférence de presse.



**ELAIS**  
Pointe-Noire

Dans le cadre de nos activités, la société SOGICO S.A. - HOTEL ELAIS recherche, pour Pointe-Noire, un Responsable Ressources humaines.

**Titre:** Chef du Personnel.

**Connaissance:** réglementation du Travail du Congo.

**Informatique:** maîtrise du pack office (Excel, Word, Power Point).

**Niveau d'études:** Bac + 4 Ressources Humaines ou Droit.

**Expérience:** plus de 5 ans dans les mêmes fonctions.

**Sous la supervision:** Direction Générale

**Tâches:**

- Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel;
- Gérer l'emploi, le recrutement et la formation;
- Participer au développement de l'information et de la communication dans l'entreprise;
- Veiller aux conditions générales de travail et d'application de la législation sociale;
- Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs;
- Elaborer et proposer sous la supervision du Directeur d'exploitation, une politique de gestion du personnel et de développement des ressources humaines et définit les conditions générales de son application;
- Conseiller et assister les responsables dans cette gestion de carrière par la formation ou la promotion en interne;

- Assister le responsable d'une unité ou de l'hôtel dans le cadre des relations avec les instances représentatives du personnel;
- Elaborer, chaque année, un plan de route qui définit ses objectifs globaux.

**Qualités demandées:**

- Une écoute active;
- Une très bonne capacité d'analyse et d'organisation;
- Un tempérament proactif;
- Une très bonne connaissance de la législation congolaise (droit du travail et convention collective) et du droit social;
- De solides connaissances en psychologie du travail (motivation, engagement, recrutement, etc.);
- Un certain goût pour les chiffres;
- Une bonne expérience dans la gestion des contentieux sociaux.

**Dépôt des candidatures:** les dossiers doivent être déposés avant le 7 août 2015, à l'attention de la Direction Générale de la société SOGICO, à l'hôtel Elaïs, bd du Général De Gaulle, à Pointe-Noire.

Les dossiers doivent comporter les éléments suivants:

- Lettre de candidature manuscrite;
- Copies des diplômes et de pièce d'identité;
- Curriculum vitae détaillé.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
vers le rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P.: 1431, Tél.: 22 294.13.34/01 018.12.55/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«2 K-CONSULTING»**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital social de FRANCS CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: 1, angle Avenues commandant FODE & Benoît GANONGO,  
vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 4e étage  
RCCM: CG/PNR/15 B 349  
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 27 mars 2015, enregistré à Pointe-Noire, le 16 avril 2015, folio 067/22, n°3023, il a été créé une Société à Responsabilité

Avenues commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, République du Congo;

**Limitée dénommée:** «2 K-GONSULTING», ayant pour:

**DUREE:** 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

**FORME:** Société à Responsabilité Limitée (SARL);

**GERANCE:** Monsieur Brusnel Torychel NSODET KIMBEMBE est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;  
RCCM: CG/PNR/15 B 349;

**OBJET:**

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:  
- L'ingénierie, le conseil et l'assistance technique.

**DEPOT LEGAL:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 28 avril 2015.

Et, généralement, toutes opérations ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, ou à tous objets similaires ou connexes;

*Fait à Pointe-Noire, le 2 juin 2015.*

*Pour avis,*  
**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**  
Notaire

**SIÈGE SOCIAL:** Pointe-Noire, 1, angle

Etude de Maître François Den LOUBOTA

NOTAIRE

Boîte postale: 4315

Téléphone: (242) 05 748 99 64/222 94 49 52 - Fax: 222 94 51 81

Pointe-Noire

République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

RELATIVE A LA NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (CO-GERANT) DE L'ECOLE PRIVEE CONNUE SOUS LA DENOMINATION DE «CENTRE D'ENSEIGNEMENT PRIVE DE LOANDJILI», EN ABREGE «C.E.P.L.»

Consécutivement à une DÉCISION, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq juin deux mille quinze, enregistrée à Pointe-Noire, le seize juillet deux mille quinze, folio 122/10, n° 5253, DU DIRECTOIRE du CENTRE D'ENSEIGNEMENT PRIVE DE LOANDJILI, en abrégé «C.E.P.L.», dont le siège social se trouve situé à Pointe-Noire, quartier Loandjili-Faubourg, Boîte postale: 1675, République du Congo, Madame LOUEMBET Marie Thérèse, Directrice Générale (Gérante) dudit Centre, a nommé, en cette qualité, au Poste de Directeur Général Adjoint (Co-Gérant), Monsieur LOEMBET José Patrick, De nationalité

congolaise Demeurant à Pointe-Noire, République du Congo.

Le procès-verbal de ladite décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître François Den LOUBOTA, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du dix juillet deux mille quinze, enregistré même ville, le seize juillet deux mille quinze, folio 122/9, n° 5252.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

*Pour insertion,*

**Maître François Den LOUBOTA**

Maître Noël MOUNTOU

Notaire

Elisant domicile en l'Etude de Maître Anicet BALHOU, sise à l'Immeuble C.N.S.S,

3e étage, porte 303

19, Avenue Charles DE GAULLE, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

B.P.: 4171, Tél.: (242) 06 660.81.10

E-mail: noëlmountounotaire1@gmail.com

**EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la succursale NUOVA OMA, reçu en la forme authentique le deux juillet deux mil quinze, enregistré à Pointe-Noire, le trois juillet de la même année, sous le numéro 277, Folio 054/2, il a été, entre autres résolutions, décidé de l'extension de l'objet social, en y adjoignant une nouvelle activité consis-

tant en la location de conteneurs meublés à usage d'habitation.

Deux expéditions dudit acte ont été déposées au Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, conformément à la loi.

*Pour avis,*

**Maître Noël MOUNTOU,**  
Notaire

Alain Moka, président du groupe parlementaire P.c.t et alliés

## Les parlementaires appelés à vulgariser les conclusions du dialogue de Sibiti

Les parlementaires du groupe P.c.t et alliés se sont réunis, vendredi 31 juillet 2015, au palais des congrès, à Brazzaville, sous le patronage de leur président, Alain Moka, pour faire la restitution des conclusions du dialogue national de Sibiti. A cette occasion, le président du groupe parlementaire P.c.t et alliés à l'assemblée nationale a appelé les parlementaires à vulgariser les conclusions du dialogue national de Sibiti, dans leurs circonscriptions respectives, à l'orée du message à la Nation du président de la République au parlement réuni en congrès.

La restitution des travaux de la commission gouvernance électorale du dialogue national sans exclusive de Sibiti a été faite par le député Maurice Mavougou, président de la commission économie et finances de l'assemblée nationale. Il était le vice-président de la commission gouvernance électorale pour le compte de la majorité. Les travaux de la commission évolution des institutions ont été restitués par le président du groupe parlementaire, lui-même, Alain Moka. Mais, le temps fort de la rencontre des députés de la majorité reste, sans conteste, la restitution des rapports des deux commissions qui ont suscité les échanges et des débats enrichissants. Dans cet élan, les parlementaires ont été invités à descendre dans leurs circonscriptions respectives, pour vulgariser ces conclusions. Expliquant le but de cette rencontre, à la fin, Alain Moka a dit: «Tous les parlemen-

taires n'ont pas eu l'occasion d'être présents au dialogue de Sibiti. Il fallait donc organiser cette activité, pour leur expliquer comment se sont déroulés les travaux et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus». Il a saisi cette opportunité pour mettre en éveil les parlementaires de la majorité face aux enjeux de l'heure, pour qu'ils prennent leurs responsabilités. «N'oublions pas que le 12 ou le 13 août prochain, nous recevrons le président de la République en parlement réuni en congrès, et les parlementaires attendent du message du chef de l'Etat, un moment fort qui permettra de définir la prochaine étape. La prochaine étape qui a été demandée par le dialogue, celle de l'organisation du référendum. Les députés sont prêts à descendre dans les circonscriptions, à donner la preuve aux populations qu'ils sont de la majorité, et vont se déployer dans toutes les



Alain Moka répondant aux questions des journalistes.

les villages, par routes, pistes et rivières, pour apporter le message», a-t-il dit. Il a rappelé que les parlementaires ont insisté sur un fait que la souveraineté revient au peuple, le peuple est souverain, aucun citoyen, aucun groupe d'individus ne peut s'approprier la souveraineté du peuple. «Nous sommes déjà prêts, en rang serré, pour vulgariser les résultats de ce dialogue et demander à notre population d'être présente, pour appeler aux évolutions des institutions», a-t-il fait savoir. Que pense-t-il des voix discordantes au sein de la majorité au sujet de l'évolution des institutions? A ce sujet, Alain Moka a indiqué que cela ne peut nullement constituer un frein, à partir du moment où il y a eu un dialogue qui a réuni les différents inter-

venants de notre société politique, de la majorité, de l'opposition, du centre et de la société civile. «Qui pouvait s'attendre à ce que l'on obtienne un consensus à ce dialogue, l'on a pensé que ça allait être des bagarres et la guerre à Sibiti. Vous avez la capacité du Congolais à se lever et à montrer son prochain, n'est pas son ennemi et à trouver un terrain d'entente pour la nation, pour la République», a-t-il dit. Cependant, il estime que ce n'est pas un obstacle, d'autant plus que les quelques divergences notées vont être tranchées par la population. Le peuple est souverain, il exerce sa souveraineté par le référendum.

Pascal Azad DOKO

Comité P.c.t de Makélékélé

## Restitution des travaux du dialogue 2015 de Sibiti

Au cours d'une assemblée générale tenue le samedi 1<sup>er</sup> août 2015, présidée par Maurice Claude Maléla-Soba, président du secrétariat permanent du comité P.c.t de Makélékélé, dans la salle de mariage de la mairie de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, le comité P.c.t (Parti congolais du travail) dudit arrondissement a procédé à la restitution des conclusions du dialogue national sans exclusive qui s'est tenu à Sibiti, du 13 au 17 juillet 2015. C'était en présence des autres membres du comité. Objectif: vulgariser le communiqué final de ces assises, en vue d'instruire les militants.



Le présidium.



Quelques militants du P.c.t Makélékélé.

En ce qui concerne la gouvernance électorale, Léon Bemba, membre du comité et participant aux assises de Sibiti, a souligné qu'il y a eu des débats fructueux, à tel point que «certains participants ont menacé de quitter la salle, parce que leurs points de vue ne semblaient pas être pris en compte». Par exemple, le débat sur l'introduction ou non de la biométrie, c'est-à-dire le système informatisé dans le processus électoral, afin d'éviter la fraude éventuelle, et le principe du bulletin unique, c'est-à-dire tous les candidats doivent être inscrits sur une même liste et l'électeur vote en cochant dans la case qui est à côté de la photo du candidat qu'il veut élire.

Toutefois, après les débats, la commission «gouvernance électorale» a dégagé un consensus sur deux points d'amélioration. Ce sont, entre autres, la biométrie (le principe d'introduire celle-ci dans le processus électoral en République du Congo a été réaffirmé), dont la mise en œuvre se fera de façon progressive; l'usage du bulletin unique qui se fera, à titre expérimental, à l'élection présidentielle de 2016; le principe de procéder à la révision du découpage électoral, en tenant compte des évolutions démographiques dans certaines localités avant les législatives de 2017, qui a été adopté. Aussi, les participants au dialogue ont convenu, selon le communiqué, en accord avec les recommandations de la concertation politique de Dolisie, de la nécessité d'instituer la Conel (Commission nationale d'organisation des élections) en un organe permanent, indépendant, jouissant d'une autonomie administrative et financière renforcée, dont la parité en son sein devra s'étendre jusque dans les bureaux de vote. Ils ont reconnu, en outre, que l'implication des autorités locales (préfets, maires sous-préfets, etc.), sur le plan logistique et dans la maîtrise de l'espace territorial, est essentielle dans le dispositif électoral. La commission a, par ailleurs, réaffirmé le principe du maintien de la «ville morte», afin de prévenir le mouvement des électeurs, d'une part, et le trafic d'influence, d'autre part.

En rappel, les participants au dialogue national ont recommandé, à l'issue des travaux, l'inscription au budget de l'Etat d'une subvention au profit de la Conel et la mise en place d'un comité ad hoc de suivi des recommandations issues de ce dialogue.

Signalons que la rencontre s'est terminée par la lecture du communiqué final du dialogue national sans exclusive et un échange avec les militants.

Espérance NDANGABALI  
(Stagiaire)

U.m.p (Union pour un mouvement populaire)

## Okombi-Tsallissan appelle à la démission de deux membres du gouvernement

Digne Elvis Okombi-Tsallissan, président de l'U.m.p (Union pour un mouvement populaire), parti situé au centre, a rendu publique, vendredi 31 juillet 2015, au siège de son parti, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, une déclaration dans laquelle il fustige l'attitude de deux ministres et leur demande de «démissionner très rapidement du gouvernement, s'il leur reste encore un peu d'honneur et de cohérence». Très remonté, le président de l'U.m.p a affiché une attitude inhabituelle, en rendant publique sa déclaration, qu'il a lue dans un ton grave. En voici quelques extraits.

«Au moment où le peuple congolais continue de savourer les vertus de la paix chèrement acquise, nous avons été surpris d'apprendre, de la volonté de certains de nos compatriotes se réclamant d'une certaine opposition, d'organiser un dialogue alternatif à celui initié par le chef de l'Etat. Cette blague de mauvais goût aurait pu bénéficier, de la part des Congolais, d'une moindre attention, si les documents finaux de cette assemblée générale n'étaient pas venus nous rappeler la nature des hommes que nous avons en face...».

«Dans ces déclarations incendiaires et recommandations empreintes d'injonctions, aux propos menaçants, les pyromanes de Diata ou Erddun renoué sont allés jusqu'à faire appel aux officiers, sous-officiers et hommes de rang de la Force publique, ainsi qu'aux hommes d'églises, aux autorités religieuses pourant

apolitiques, de les soutenir dans leurs projets machiavéliques...».

«L'U.m.p condamne cet appel de pied à des structures apolitiques, notamment l'armée et les religions qui, de par leurs interventions dans la vie politique, partout dans le monde, laissent des conséquences incalculables. De même, nous condamnons les velléités des opposants de Diata ou Erddun renoué à vouloir instrumentaliser les populations par une mauvaise interprétation de la charte des droits et libertés adoptées par la Conférence nationale souveraine...».

«A ceux qui prônent le chaos, qui ne rêvent que le chaos, qui n'ont le désir que le chaos dans ce pays, alors qu'ils bénéficient d'une double nationalité et que, par ailleurs, leurs progénitures se trouvent être en dehors de ce pays, nous voudrions leur dire qu'ils se trompent d'époque...».

«Au cours de cette assem-



Digne Elvis Okombi-Tsallissan.

blée de l'opposition de Diata ou Erddun renoué, nous avons constaté la présence de deux membres du gouvernement, à savoir: le ministre Parfait Kolélas, en charge de la fonction publique, et Claudine Munari, en charge du commerce, qui, depuis un certain temps, brillent par un manque d'élégance politique. La présence de ces deux ministres au sein du gouvernement devient de plus en plus incompréhensible pour des milliers de Congolais qui ont élu Denis Sassou-Nguesso, en 2009.

L'U.m.p, parti du centre, au nom des principes moraux et de l'éthique démocratique, demande à ces deux ministres de démissionner, très rapidement, du gouvernement, s'il leur reste encore un peu d'honneur et de cohérence. Dans le cas contraire, un délai de deux

semaines, partant de la journée d'aujourd'hui, leur est notifié. Dépassé ce délai, un sit-in régulier sera organisé devant leurs ministères respectifs, pour les empêcher de continuer à souiller l'honneur de la fonction du ministre de la République. D'ores et déjà, nous en appelons à la mobilisation générale de toutes les organisations politiques: de la majorité, de l'opposition et du centre ainsi de la société civile qui estiment que ces deux ministres déshonorent la fonction de ministre de la République, à se tenir prêt...».

«L'U.m.p appelle toutes les forces qui ont participé au dialogue de Sibiti 2015, à se mobiliser, dès à présent, pour la défense et l'exécution des conclusions de Sibiti».

Propos recueillis par  
Pascal-Azad DOKO

Gustave Ambendzé, Directeur général de la compagnie aérienne Equajet

# «Equajet assure des vols d'affaires 24 heures sur 24»

Dans l'aviation d'affaires, la compagnie aérienne Equajet est le seul fleuron qui domine ce secteur en pleine croissance au Congo. Offrant gain de temps, flexibilité et commande sur mesure, l'aviation d'affaires gagne de plus en plus du terrain dans notre pays. Dans l'interview ci-après, le directeur général d'Equajet, Gustave Ambendzé, parle de la compagnie aérienne qu'il dirige et de ses normes de sécurité.



Gustave Ambendzé.

**\* Monsieur le Directeur général, en matière de transport aérien national, votre compagnie, Equajet, est peu connue du grand public. Pouvez-vous nous présenter votre compagnie et dire comment elle opère au Congo?**

**\*\* Tout d'abord, nous vous remercions pour l'intérêt que vous accordez à nos activités. Pour répondre à votre question, je dirai que la compagnie aérienne Equajet, que j'ai le privilège de diriger, est une entreprise de droit congolais, créée en 2008 et spécialisée dans l'aviation d'affaires. Elle est une filiale du groupe Regourd Aviation, société européenne spécialisée dans les domaines du négoce, de la gestion et de la location d'avions, depuis 35 ans.**

**Equajet a pour objet d'assurer des vols d'affaires 24**

**heures sur 24, vers toutes destinations (Afrique, Europe, Péninsule arabique, Brésil...), à bord d'une flotte composée des appareils les plus performants du marché (Falcon 900B, Falcon 900 Ex, Embraer ERJ 135 V.I.P, Hawker 800), sur des distances pouvant atteindre 8300 kilomètres et pour un nombre de passagers pouvant aller jusqu'à 24, dans le plus grand confort et en toute sécurité.**

**\* Est-ce que votre compagnie respecte les normes et les règles de l'Organisation de l'aviation civile internationale et pouvez-vous parler de votre politique de sécurité et de sûreté aérienne, quand on sait que notre pays, le Congo, n'a pas eu bonne presse dans ce domaine?**

**\*\* Equajet, qui a pour devise «Confort et sécuri-**

**té», est une compagnie aérienne structurée et organisée, conformément aux exigences de l'O.A.C.I (Organisation de l'Aviation Civile Internationale) et de la réglementation aéronautique applicable au Congo. Equajet répond aux standards aéronautiques les plus élevés dans les domaines de la maintenance, de l'exploitation et de la sécurité (norme européenne). C'est ainsi qu'elle a passé avec succès, en 2014, sa certification IOSA (IATA Operational and Safety Audit), qui est le «label Sécurité» des compagnies aériennes le plus reconnu. La certification IOSA est un programme d'audit**

**développé par l'IATA (International Air Transport Association), pour répondre au besoin de sécurité des compagnies aériennes. Elle est entrée en vigueur en 2001 et regroupe au moins 1200 standards (ISARPS) qui couvrent les réglementations OACI, FAA et JAA, standards validés par les grandes compagnies Internationales et les administrations de tutelle.**

**Il faut noter que l'Union Africaine a rendu une déclaration en 2012, dite «Déclaration d'Abuja sur la sécurité aérienne en Afrique», qui rend obligatoire la certification IOSA pour toutes les compagnies aériennes africaines,**

**fin 2015. Il faut également relever que le Congo est l'un des rares pays de la Sous-Région comptant des compagnies aériennes certifiées IOSA.**

**Ceci est aussi le résultat des efforts fournis par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile «ANAC» et par les autorités de tutelle.**

**\* Il y a deux grands événements qui approchent au Congo: la célébration de l'anniversaire de l'Indépendance nationale, à Ouesso, le 15 août prochain, et l'organisation des Onzièmes jeux africains, en septembre, à Brazzaville. Quelles sont les dispositions prises par votre compagnie aérienne, pour satisfaire les attentes de votre clientèle au cours de ces événements?**

**\*\* Pour faire face à l'augmentation de la demande liée, généralement, à ces festivités, notre compagnie procèdera au renforcement de sa flotte, pour répondre efficacement à la marque de confiance que nous témoignons notre exigente clientèle.**

**\* Êtes-vous satisfaits de vos relations avec les Pouvoirs publics, particulièrement en matière d'amélioration du climat des affaires au Congo?**

**\*\* Tous les acteurs s'accordent à dire que de grands efforts ont été fournis et que notre pays est sur la bonne voie. Pour preuve, l'afflux des investisseurs étrangers, en dépit des difficultés économiques actuelles, et que nous savons passagères.**

**\* Quelles sont vos difficultés et quelles sont vos perspectives d'avenir en matière de développement de votre compagnie au Congo?**

**\*\* Le recouvrement reste une difficulté majeure, d'une part. D'autre part, l'appartenance à un grand groupe international est, plutôt, un atout, du fait de la mutualisation des ressources et de la synergie entre filiales.**

**Notre groupe travaille, actuellement, entre autres projets, au positionnement dans la sous-région d'un avion médicalisé susceptible d'opérer des vols d'évacuation sanitaire vers l'Afrique du Sud, le Maghreb, le Moyen-Orient et l'Europe.**

**Pour terminer, je saisis cette occasion pour féliciter et remercier l'ensemble du personnel (local et expatrié), pour leur investissement et leur professionnalisme.**

**Et à notre clientèle, nous réaffirmons notre engagement pour un service de qualité, conformément à notre devise: «Fly safe on time».**



Embraer ERJ 135 VIP

EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le service sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptés à vos exigences.

### CARACTERES TECHNIQUES

#### SPECIFICATIONS DE L'AVION

Fabrication : Brésil  
Maintenance : Europe  
Équipage : 2 Pilotes & 1 Hôtesse Minimum  
Configuration : 6 VIP & 18 Passagers max

#### DIMENSIONS EXTERIEURES

Envergure : 20,04m / 65,7ft  
Longueur : 26,33m / 86,4ft  
Hauteur : 6,76m / 22,2ft

#### DIMENSIONS DES CABINES

Longueur : 12,8m / 42ft  
Largeur : 2,1m / 6,9ft  
Hauteur : 1,82m / 6ft  
Volume : 39,4m<sup>3</sup> / 1377ft<sup>3</sup>

#### DIMENSIONS DES PORTES

Porte Avant : 0,77 x 1,70m / 30,3 x 7in  
Porte de service : 0,69 x 1,47m / 27,1 x 57,8in  
Porte cargo : 1,0 x 1,1m / 39,4 x 43,3in

#### COMPARTIMENT BAGAGES

Volume : 9,20m<sup>3</sup> / 324,9ft<sup>3</sup>  
Bgage/Pers : 141,7kg / 91,9lb  
Capacité Maximum : 1000kg / 2205 lb

#### MASSES

Masse Max. au Décollage : 19990 kg / 44070 lb  
Masse Max. à l'Atterissage : 18500 kg / 40786 lb  
Masse Zéro Carburant Max : 15600 kg / 34392 lb  
Masse à Vide : 11037 kg / 26317 lb  
Charge Maximum : 3663 kg / 8076 lb  
Masse de Carburant Max : 5117 kg / 11281 lb

#### PERFORMANCE

Vitesse de Croisière : 833 km/h 450 kts  
Plafond : 11277,5 m / 37000 ft  
Distance Franchissable : 3241 km / 1750 nm



FALCON 900EX

EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le service sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptés à vos exigences.

### CARACTERES TECHNIQUES

#### Spacieux et confortable, le Falcon 900EX reste une référence parmi les avions d'affaires. Adapté aux très longs courriers, le Falcon 900EX est doté d'une large cabine et de confortables sièges en cuir. Equipé de trois réacteurs Honeywell, le Falcon 900EX est un avion rapide qui peut se poser sur les aéroports dotés d'une piste courte.

#### SPECIFICATIONS DE L'AVION

Fabrication : France  
Maintenance : Europe  
Équipage : 2 Pilotes & 1 Hôtesse  
Configuration : 14 Passagers maximum

#### DIMENSIONS EXTERIEURES

Envergure : 19,33m / 63,4ft  
Longueur : 20,21m / 66,3ft  
Hauteur : 7,67m / 25,2ft

#### DIMENSIONS DES CABINES

Longueur : 10,1m / 33,1ft  
Largeur : 2,35m / 7,7ft  
Hauteur : 1,88m / 6,2ft  
Volume : 36m<sup>3</sup> / 1271ft<sup>3</sup>

#### DIMENSIONS DES PORTES

Porte Avant : 0,82 x 1,74m / 32 x 68,5in

#### COMPARTIMENT BAGAGES

Volume : 3,6m<sup>3</sup> / 127,1ft<sup>3</sup>  
Capacité Maximum : 1300 kg / 2866 lb

#### MASSES

Masse Max. au Décollage : 22226kg / 49000 lb  
Masse Max. à l'Atterissage : 20185kg / 44500 lb  
Masse Zéro Carburant Max : 14000kg / 30864 lb  
Masse à Vide : 11932kg / 26306 lb  
Charge Maximum : 2067kg / 4558 lb  
Masse de Carburant Max : 9500kg / 20944 lb

#### PERFORMANCE

Vitesse de Croisière : 925 km/h 500kts  
Plafond : 14935m / 49000ft  
Distance Franchissable : 8334km / 4500nm





**EQUAJET** Fly safe on time

**HAWKER 800**

EQUAJET vous propose d'organiser vos déplacements dans le plus grand confort et en toute sécurité. Le service sur mesure que nous vous proposons permet des prestations à bord personnalisées et adaptées à vos exigences.

CARACTERES TECHNIQUES	
<b>SPECIFICATIONS DE L'AVION</b>	<b>COMPARTIMENT BAGAGES</b>
Fabrication : Royaume-Uni	Volume : 1.44 m <sup>3</sup> / 51 ft <sup>3</sup>
Maintenance : Afrique du Sud	Capacité Maximum : 209 kg / 460 lb
Équipage : 2 Pilotes & 1 Hôtesse	
Configuration : 7 passagers maximum	
<b>DIMENSIONS EXTERIEURES</b>	<b>MASSES</b>
Envergure : 15.66 m / 51.4 ft	Masse Max. au Décollage : 12,428 kg / 27,400 lb
Longueur : 15.59 m / 51.1 ft	Masse Max. à l'Atterrissage : 10,591 kg / 23,350 lb
Hauteur : 5.31 m / 17.4 ft	Masse Zéro Carburant Max. : 8,164 kg / 18,000 lb
	Masse à Vide : 7,287 kg / 16,066 lb
	Charge Maximum : 877 kg / 1,934 lb
	Masse de Carburant Max. : 4,514 kg / 9,952 lb
<b>DIMENSIONS DES CABINES</b>	<b>PERFORMANCE</b>
Longueur : 6.60 m / 21.7 ft	Vitesse de Croisière : 778 km/h / 420 kts
Largeur : 1.83 m / 6 ft	Plafond : 12,497 m / 41,000 ft
Hauteur : 1.75 m / 5.7 ft	Distance Franchissable : 4,633 km / 2,500 nm
Volume : 12.80 m <sup>3</sup> / 452 ft <sup>3</sup>	
<b>DIMENSIONS DES PORTES</b>	
Porte Avant : 0.68 x 1.30 m / 26.77 x 51.18 in	






**EQUAJET** Fly safe on time

**SIEGE:** Allée du Chaillu, vers le Mess des Officiers  
B.P. 14049 Tél. 22 281 21 31  
Brazzaville, République du

**SERVICE COMMERCIAL**

+242 06 667 28 75  
gambendze@equajet.com

+ 33 148 16 62 62  
bmasscheleien@regourd.com

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire,  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC, 1er étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P.:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «AUTOLOGOUS BLOOD TECHNOLOGY CONGO», EN SIGLE «ABT CONGO»**  
Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: 2e étage, immeuble A.O.G.C, rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du quatre mai deux mil quinze, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «AUTOLOGOUS BLOOD TECHNOLOGY CONGO», en sigle «ABT CONGO», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le cinq mai deux mil quinze, folio 076/7 n° 655, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination sociale «AUTOLOGOUS BLOOD TECHNOLOGY CONGO», en sigle «ABT CONGO»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);  
**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, 2e étage, immeuble A.O.G.C, rue Mbochis, Poto-Poto (République du Congo);

**Objet social:** La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:  
- Import-Export;  
- Achat-vente de matériels d'équipement

médical, de purification d'eau et d'exploitation;  
- Gestion-vente de technologie médicale;  
- Construction d'hôpitaux et cliniques;  
- Conseil en construction d'hôpitaux et cliniques, en utilisation et exploitation de matériel et équipements médical. En outre, la formation et l'éducation;  
- Toute opération civile ou commerciale, directement ou indirectement, liée aux activités visées ci-dessus;

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du vingt-six juin deux mil quinze (26/06/2015), sous le numéro 15 DA 623;

**Immatriculation:** La SARL «AUTOLOGOUS BLOOD TECHNOLOGY CONGO», en sigle «ABT CONGO», a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 5954 du vingt-six juin deux mil quinze (26/06/2015);

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérant statutaire:** Monsieur STILES Allen Reid.

Pour avis,  
**Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA**

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA  
Notaire,  
46, avenue William Guynet, Immeuble Galerie Marchande de l'ARC, 1er étage  
Centre-ville - Brazzaville  
E-mail: lockochantal@yahoo.fr/B.P.:1542/Tél.: 05 556 06 19/06 666 26 82  
BRAZZAVILLE - REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL», EN SIGLE «SAD INTERNATIONAL», Société A Responsabilité Limitée**  
Au capital de UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA  
Siège social: au numéro 4 de la rue Bakoule, Plateau des 15 ans, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du onze mars deux mil quatorze, reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée: «SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL», en sigle «SAD INTERNATIONAL», enregistrés aux recettes des impôts de Ouenzé, le neuf mars deux mil quinze, folio 036/11 n° 322, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

**Dénomination sociale:** la société a pour dénomination sociale «SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL», en sigle «SAD INTERNATIONAL»;

**Forme sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);

**Capital social:** Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) F. CFA. Il est divisé en Cent (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA chacune, souscrites et libérées en totalité;

**Siège social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 4 de la rue Bakoule, Plateau des 15 ans (République du Congo);

**Objet social:** La société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger:  
- Import Export;  
- Assainissement;

- Espace-Vert;  
- Gardiennage;  
- Négocier;  
- Off-on short;  
- BTP;  
- Informatique;  
- Tourisme;  
- Alimentation.

**Dépôt légal:** Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré en date à Brazzaville du neuf mars deux mil quinze (09/03/2015), sous le numéro 15 DA 218;

**Immatriculation:** La SARL «SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL», en sigle «SAD INTERNATIONAL», a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/15 B 5724 du neuf mars deux mil quinze (09/03/2015);

**Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

**Gérante statutaire:** Madame NGUESO-AMBENDET Antoinette Ashley.

Pour avis,  
**Maître Ch. Josiane LOCKO-MAFINA**

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU  
Notaire

Sise 93, avenue MOE KATT MATOU, immeuble BATCHI, entre Warid Congo et la boulangerie Gerbe d'Or, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

**AVIS DE CONSTITUTION**

**CENTRE DES METIERS DE L'INDUSTRIE ET DU PETROLE «CMIP»**

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA  
Quartier Songolo, 09, Rue BIVOUMBI  
Téléphone: 05 559 51 07/06 949 62 87  
RCCM N° CG/PNR/15 B 143  
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 09 Décembre 2014, dûment enregistré le 14 Janvier 2015, sous le folio 008/3, n° 375, il a été constitué une Société A

Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Formation modulaires en hygiène, sécurité et environnement aux travailleurs;
- Formation professionnelle dans les métiers de l'industrie et du pétrole;
- Mise à disposition du personnel et travaux divers (en On/Off Shore);
- Audit & Hygiène Sécurité Environnement dans les entreprises;

- Confection des plans d'organisation interne (POI) pour la lutte contre l'incendie;
- Entretien et maintenance du matériel de sécurité;
- Etudes impacts en environnement.

Dénomination sociale: CENTRE DES METIERS DE L'INDUSTRIE ET DU PETROLE «CMIP»;

Siège social: Quartier Songolo, 09, Rue BIVOUMBI, Téléphone: 05 559 51 07/06 949 62 87.

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur MAGNEHE ESSOUS Serge François.

R.C.C.M: elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 143.

*Pour avis,  
Le Notaire,*

**Maître Brislaïne KOUTOU**

Maître Ludovic MOUNGUENGUE  
Notaire en la résidence de Brazzaville

35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA (Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.  
B.P: 1674, Tél: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83  
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr  
REPUBLICQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

GROUPE MARC ALIX CONSULTING  
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA  
Siège social: CASE P13 186V, SONACO, MOUKONDO  
Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville, en date du treize juillet deux mil quinze, enregistré le quatorze juillet deux mil quinze, sous folio 121/6 et numéro 1613, à la recette d'impôts de Poto-poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

DENOMINATION: GROUPE MARC ALIX CONSULTING;

FORME: Société à responsabilité Limitée Unipersonnelle;

OBJET:

- la vente des logiciels informatiques;
- la maintenance des systèmes informatiques, installation et réseau;
- la vente et l'installation des équipements GPS (Global Positioning system);
- l'installation des antennes (Télévision, parabole et internet);
- l'installation des caméras de surveillance;
- l'installation des télédiffusions de bâtiment;
- la vente et l'installation des climatiseurs;
- la création des sites web et hébergement;
- la maintenance en électronique;
- la photographie;
- la location et vente des véhicules par commande;
- la construction de bâtiment, le génie civil;
- la mise à disposition du personnel;

- l'import-export.

• SIEGE SOCIAL: Case P13 186V, SONACO, Moukondo, Mougali, Brazzaville (République du Congo);

• APPORT EN NUMERAIRE: La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire, le treize juillet deux mil quinze et enregistré à la recette d'impôts de Poto-poto, le quatorze juillet deux mil quinze, sous folio 121/7, n°1614, atteste que le souscripteur a déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million (1.000.000) de Francs CFA représentant le capital social;

• IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 22 juillet 2015, sous le numéro CG/BZV/ 15 B 5997;

• DEPOT LEGAL: le 22 juillet 2015, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 15 DA 699;

• GERANCE: Monsieur TCHICOU Marc Alex est nommé gérant, pour une durée illimitée.

*Pour Avis,*

**Maître Ludovic MOUNGUENGUE,**  
Notaire

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU  
Notaire

Sise 93, avenue MOE KATT MATOU, immeuble BATCHI, entre Warid Congo et la boulangerie Gerbe d'Or, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

**INSERTION LEGALE**

**«MAISONS CONGO»**

Société A Responsabilité Limitée au capital de TREIZE MILLION DE F. CFA  
410, Avenue Marien NGOUABI, Rond-point d'Avoum, immeuble OBAMBI  
Quartier Centre-ville  
Téléphone: 05 317 49 49  
RCCM N° CG/PNR/15 B 184  
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 07 Novembre 2014, dûment enregistré le 01 Décembre 2014, sous le folio 209/52, n° 10177, il a été constitué une société, ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Construction des bâtiments civils, commerciaux et industriels;
- Projet architectural de bâtiments et complexes résidentiels;
- Projet exécutif d'infrastructures civiles, rues, ponts, chemins de fer, métros et aéroports;
- Construction et conduite d'usines pour la production de matériels pour le bâtiment traditionnel et préfabriqué;
- Maîtrise de l'ouvrage;
- Commercialisation, importation et exportation, de matériels, biens et meubles pour bâtiments civils et installations industrielles, matériels hardware et logiciel compris;
- Etudes de faisabilité, recherches de marché et projets exécutifs pour installations civiles, réseaux hydriques, réseaux gaz, égouts;
- Evaluation technique et économique de bâtiments, installations, infrastructures et oeuvres civiles et industrielles;

- Etudes de faisabilité, recherches de marché, projets exécutifs et constructifs pour installations industrielles dans les secteurs oil & gaz, de la production d'énergie électrique avec des sources traditionnelles et/ou renouvelables;

- Fourniture et assemblage d'installations électromécaniques;
- Reliefs topographiques, scannages laser et bathymétrie services de conseil pour la sécurité, la santé et l'environnement;
- Services de gestion et conseil des projets civils et industriels;
- Services pour le développement et le contrôle de système de qualité;

Dénomination sociale: «MAISONS CONGO», en sigle MA.CO;  
Adresse: 410, Avenue Marien NGOUABI, Rond-point d'Avoum, immeuble OBAMBI, quartier Centre-ville;

Administration: la Gérance est assurée par Monsieur Giancarlo Apperti;

RCCM: elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 184.

*Pour avis,*

*Le Notaire,*  
**Maître Brislaïne KOUTOU**

Etude de Maître Brislaïne KOUTOU  
Notaire

Sise 93, avenue MOE KATT MATOU, immeuble BATCHI, entre Warid Congo et la boulangerie Gerbe d'Or, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

**AVIS DE CONSTITUTION**

**CONGO DETERGENT G.N'G**

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA  
Quartier Aéroport, 21, Rue Roger TCHITEMBO  
Téléphone: 06 663 13 03  
RCCM N° CG/PNR/15 B 166  
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaïne KOUTOU, Notaire, le 20 Janvier 2015, dûment enregistré le 03 Février 2015, sous le folio 020/1, n° 846, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Objet: la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Fabrication de détergents ménagers et industriels;
- Importation du produit brut pour la fabrication

des détergents.

Dénomination sociale: «CONGO DETERGENT G.N'G»;

Siège social: 21, Rue Roger TCHITEMBO, quartier Aéroport;

Administration: La Gérance est assurée par Monsieur Théophile GAN-GA;

RCCM: Elle est immatriculée au RCCM sous le numéro CG/PNR/15 B 166.

*Pour avis,  
Le Notaire,*

**Maître Brislaïne KOUTOU**



*P.r.c.c.e (Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales)*

# Rémunération, coûts salariaux et main d'œuvre qualifiée

Après la mise en place d'une entreprise, il va falloir, pour le promoteur ou porteur de projet, de mettre en place une politique de rémunération des collaborateurs. Mais auparavant, il va falloir sélectionner et recruter la main-d'œuvre qualifiée dont on a besoin. Deux questions fondamentalement liées, en fonction des objectifs d'entreprise. La gestion des rémunérations est donc d'une grande importance dans le fonctionnement de l'entreprise en général et des ressources humaines en particulier. Car le coût de la main d'œuvre représente une part importante de la valeur ajoutée de la société.

**A**vant de fixer les salaires, il faut d'abord examiner les capacités de la société à les payer. C'est en fonction de ces capacités qu'il est possible de déterminer les montants des rémunérations salariales à affecter à chaque poste. Ce, par rapport aux rémunérations en vigueur sur le marché et la législation en la matière. Sans oublier les facteurs d'augmentation salariale. Dans tous les cas, il y a un équilibre à établir entre la satisfaction des attentes des employés et la capacité de payer de l'entreprise, tout en créant, chez ces derniers, un sentiment de

reconnaissance par le patron, de leur participation à la création de la valeur ajoutée. Pour cela, il faudrait auparavant se poser un certain nombre de questions. Par exemple: quels sont les objectifs de développement? Ou encore, quelles sont les perspectives à court, moyen et/ou long termes? La réponse à ces questions va déterminer une grande partie de la conduite à tenir vis-à-vis du recrutement des salariés et surtout de leur rémunération. Il apparaît donc que plusieurs facteurs influencent le choix des éléments qui composent la politique de rémunération. Autrement dit, il faut faire l'inventaire de toutes les possibilités

de rémunération, de telle sorte que l'entreprise atteigne les résultats souhaités. Ce qui veut dire que les formes de rémunération identifiées devront appuyer le développement de l'entreprise. Des salaires fixes avec ou sans primes? Des rémunérations par nombre d'heures travaillées, par pourcentage selon les rendements, par commissions sur les ventes réalisées, etc?

## La fixation des salaires

Dans tous les cas, il y a lieu de retenir que même s'il existe, pour le promoteur d'entreprise, une certaine liberté de fixation des salaires, cette liberté s'inscrit dans le respect des obligations légales, à savoir: les dispositions conventionnelles et contractuelles, notamment le Smig, l'égalité des rémunérations entre les sexes, la possibilité de négociation, etc. Une fois la politique de rémunération choisie en fonction des objectifs de l'entreprise, le promoteur d'entreprise devra déterminer équitablement les différentes rémunérations à chaque poste, en tenant

compte, naturellement, des tâches, des fonctions, des conditions de travail, des responsabilités, de la qualification ou de l'expérience de chacun et de la classification préétablie des emplois.

Rares sont les promoteurs d'entreprise qui maîtrisent tous ces facteurs de détermination des rémunérations. Il faut donc faire appel à un spécialiste. Ce dernier mettra en place une grille salariale, en fonction de la législation en vigueur, des conventions collectives, d'établissement, etc. et aussi de la concurrence. Il faut garder à l'esprit que l'avenir de l'entreprise repose entre autres, sur l'action de certains employés. A-t-on alors la main d'œuvre qualifiée non pas seulement pour faire tourner l'entreprise, mais aussi pour son développement? Quelle qualité et quantité de main d'œuvre doit-on recruter?

## Disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée

La disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée est une préoccupation pour le

promoteur d'entreprise. Souvent, on est amené à effectuer des choix ou plutôt des concessions sur la qualification et l'expérience.

Pour le cas d'espèce, au Congo, il est clair que de nombreux chefs d'entreprises se plaignent des difficultés à trouver la main-d'œuvre qualifiée dans plusieurs secteurs d'activités, notamment sur des postes techniques. «De manière générale, la situation du marché du travail au Congo est caractérisée par un coût relativement élevé de la main d'œuvre qualifiée, un désajustement quasi permanent entre les demandeurs d'emploi qui n'ont pas les qualifications requises et le besoin des secteurs productifs en termes de main d'œuvre qualifiée», note le Document de stratégie par pays axée sur les résultats de la Banque africaine de développement (2008-2012)

Mais déjà au démarrage, le chef ou promoteur d'entreprise s'appliquera dans le choix de ses collaborateurs à bien déterminer ses besoins. A-t-on besoin d'un technicien ou d'un «technologue»? La différence se situe au

niveau leur formation professionnelle et des responsabilités qu'ils peuvent assumer. Le technicien est qualifié pour des tâches de dépannage, d'entretien, de fabrication et d'exploitation des équipements. Tandis que le «technologue» a des connaissances plus avancées qui lui permettent de concevoir, de résoudre des problèmes complexes, d'interpréter des données de préparation de devis, d'ordonnancement et de planification. Et aussi la gestion des prises de décision.

Il y a, donc, un choix à faire. Soit recruter un technicien, soit un «technologue» ou les deux à la fois. Mais, il est possible de compenser l'absence de main d'œuvre qualifiée par la formation, soit en interne, soit en externe. Il faudrait investir dans la formation, en se rapprocher des institutions de formation professionnelle.

.....

**GAGNEZ**

Jusqu'à **10.000.000** F CFA

**1.000.000** Fcfa par jour

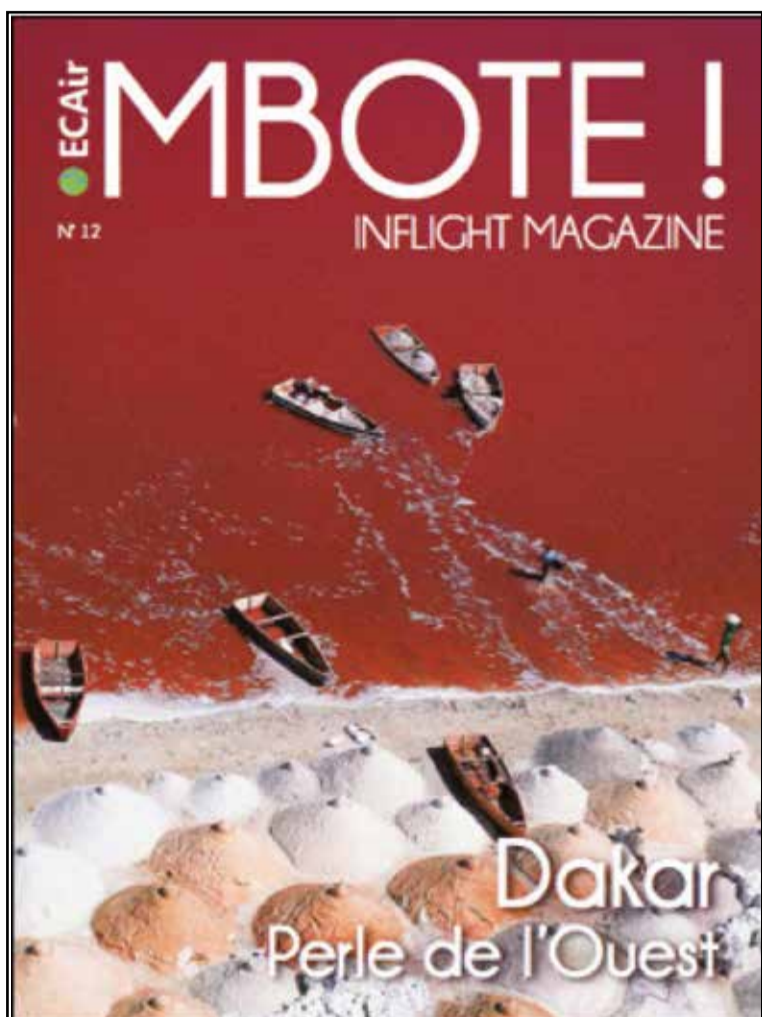
**10.000.000** Fcfa à la finale

Envoyez "SMS" au 234

service clientèle: 181  
www.azur-congo.com

azur  
Fièrement congolais

# La Une du dernier MBOTE! consacré à Dakar!



**E**CAir, Equatorial Congo Airlines, ([www.flyecair.com](http://www.flyecair.com)), la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, dirigée par Fatima Beyina-Moussa, vient de publier le douzième numéro de son magazine de bord Mbote! («Bonjour», en lingala).

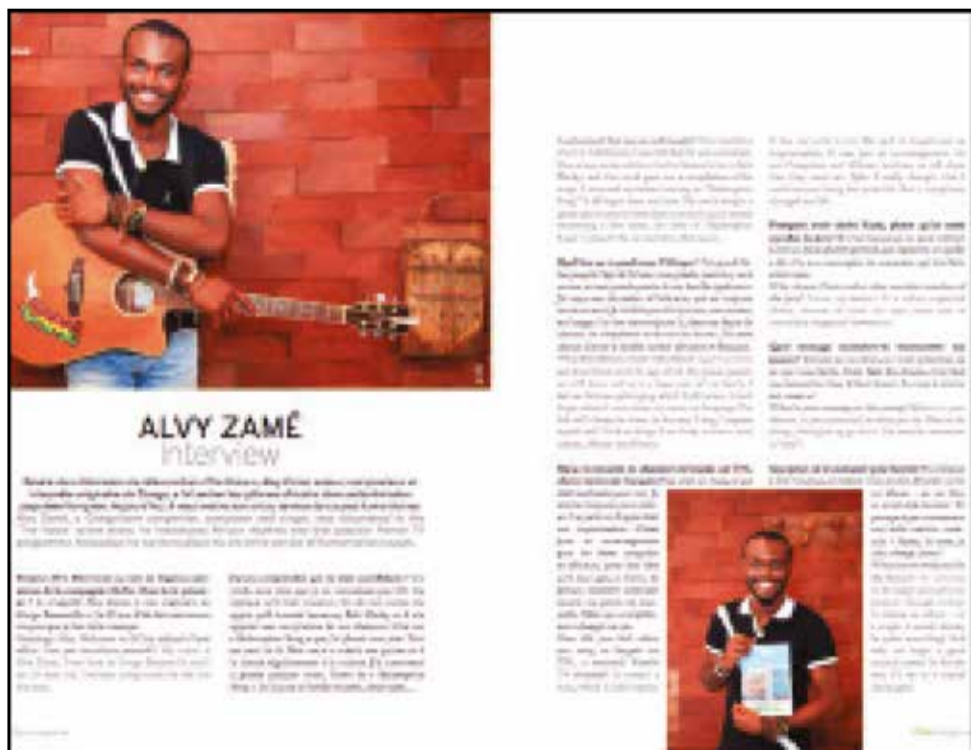
Magazine trimestriel édité par Prestige communication, le Mbote! Magazine est un excellent compagnon de voyage, moderne et infiniment épuré.

A la Une du numéro 12 du Mbote! Magazine, Dakar et son lac rose. Le lac Retba, une merveille de la nature, est l'un des sites touristiques les plus visités au Sénégal... Dakar est connecté à Brazzaville via Bamako par trois rotations hebdomadaires opérées en Boeing 757, d'une capacité de 148 sièges, dont 16 en classe affaire. Autre ville à découvrir dans ce Mbote! : Bruges. Depuis le second trimestre 2015, ECAir propose une continuation en bus, au départ de Paris pour Bruxelles.

Dans le Mbote!, toutes l'actu sur la République du Congo et les préparatifs de la Fête de l'Indépendance du 15 août, mais aussi beaucoup de culture avec l'interview de Alvy Zamé, jeune chanteur d'origine congolaise, révélé dans The Voice 4, notre coup de coeur: l'écrivain Glad Amog Lemra et des portraits d'artistes à retenir, comme la chanteuse congolaise Mya.

De la mode avec des focus sur Imma Baumgartner, la créatrice de la marque Time4africa et Jean Doucet. Découvrez également le stand up puddle, un nouveau sport de glisse nautique, nos conseils pour profiter à fond de vos voyages et nos recettes pour devenir des as de la cuisine africaine .

A ne pas rater, le cahier ECAir News, avec toutes les infos sur la compagnie: les célébrations de la Journée de la femme, le barbecue du 1er mai, la possibilité de louer une voiture, en achetant son billet d'avion par le biais de Mobacar, la présence d'ECAir au forum Aviation Africa à Dubaï ou encore à l'assemblée générale de IATA à Miami...



Après le dialogue national sans exclusive

## Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou réaffirme sa position contre le changement de la Constitution

Président de l'Association «La chaîne», membre du bureau politique de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), et député élu dans la première circonscription de Sibiti (département de la Lékoumou), Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a tenu une conférence de presse, mercredi 29 juillet 2015, à l'auditorium du siège de la société A.o.g.c (Africa oil and gas corporation), à Brazzaville, pour faire le point des conclusions du dialogue national sans exclusive, dont les travaux, centrés sur deux questions essentielles, notamment la gouvernance électorale et la réforme des institutions, ont eu lieu à Sibiti, du 13 au 17 juillet dernier. «En ce qui concerne les réformes institutionnelles, nous avons dit au président de la République non au changement de la Constitution», a-t-il affirmé, comme pour rappeler la position qu'il a défendue à Sibiti.



Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou.

Répondant aux questions de la presse, Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou est revenu sur les assises de Sibiti qui, selon lui, ont connu la participation de plusieurs opposants, malgré le boycott de certains. Pour ce qui est de la réforme des institutions, il pense que les institutions se portent bien, donc il n'y a pas lieu de parler de réforme. «Je rappelle que le président de la République avait dit, il y a à peu près un an, au cours de son discours sur l'Etat de la Nation devant le parlement réuni en congrès: les institutions fonctionnent. Et le comité d'experts qui avait rédigé le document qui nous a servi de base de travail, a dit qu'il n'y avait pas de problème, finalement, et que seuls, les Congolais, pou-

vaient décider. Que va-t-on décider, s'il n'y a pas de problème?», s'est-il interrogé. Donc, selon lui, sur les réformes des institutions, il n'y a pas eu de consensus. «Il y a eu trois tendances: nous avons dit non au changement de la Constitution; la majorité a dit oui. Comme il n'y avait pas de consensus, à ce moment-là, nous avons décidé d'envoyer le dossier au président de la République, c'est à lui de tirer les conséquences». Prenant du recul, le président de «La chaîne» a porté un regard critique sur le dialogue national sans exclusive. Pour lui, «c'était un temps perdu». Car, la question de la gouvernance électorale demeure une préoccupation, si bien qu'il ne reste plus assez de temps. «Nous avons perdu

du temps. On aurait pu gagner du temps, en disant, puisque nous avons envoyé un mémorandum au président, allons lui dire en face: non, on est contre le changement de la Constitution; oui pour la gouvernance électorale... Nous n'avons pas eu le consensus, pourquoi alors avoir perdu du temps?», s'est-il interrogé. Evoquant, en même temps, les activités que le pays doit organiser, en l'occurrence les jeux africains, le député de Sibiti pense que le temps est relativement court pour aller à une élection apaisée. «Quand vous prenez les jeux africains qui vont nous prendre jusqu'en fin septembre, il restera, en réalité, neuf mois. S'il faut déjà appeler les Congolais à dire si oui si non ils sont d'accord pour le changement, le temps qu'on dépouille, qu'on

sache. Et, il faudra rédiger la mouture, si le peuple dit oui, bien entendu. Si le peuple dit non, tout se termine là. Maintenant, on passera à l'organisation de l'élection présidentielle. Mais, comme dans tous les cas, il se pose un problème de maîtrise du corps électoral, de la commission d'organisation des élections. A ce moment-là, il faut déjà que ces conditions soient réglées. Or, ces conditions, pour le moment, ne sont pas encore réunies. Le temps qui nous reste pour organiser le référendum, s'il a lieu, me paraît très court pour aller à une élection apaisée», conclut Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou.

Espérance NDANGABALI (Stagiaire)

C.d.r

## «La démocratie exige qu'on se plie à la règle de la majorité»

Bonaventure Boudzika, président du C.d.r (Congrès pour la démocratie et la république), a donné une conférence de presse, jeudi 30 juillet 2015, à l'hôtel de ville de Brazzaville, pour faire la restitution des conclusions des assises du dialogue national sans exclusive qui s'est tenu à Sibiti, du 13 au 17 juillet dernier. Faisant le point de ces assises, le conférencier a estimé que l'opposition en est sortie gagnante. «La majorité qui s'est dégagée à Sibiti n'a pas absorbé la minorité qui a bel et bien défendu les points de vue de l'opposition. En termes statistiques de tous les points débattus à Sibiti, c'est l'opposition qui sort vainqueur», a-t-il indiqué.

D'entrée de jeu, Bonaventure Boudzika, dont le parti se situe à l'opposition, a porté un démenti à certains sons de cloche entendus, selon lui, dans la presse sur les conclusions de Sibiti, faisant état, par exemple, «des délégués au dialogue qui ont cautionné, sans coup férir, le changement de la Constitution du 20 janvier 2002, ou encore



Bonaventure Boudzika.

l'allégeance de tous les participants au pouvoir en place sur tous les sujets abordés».

Pour lui, Sibiti n'était pas ce qu'on a pensé, dit et écrit sur les partis de l'opposition qui ont pris part aux assises de ce dialogue national sans exclusive, notamment ceux de la Convention des partis républicains dont Nicéphore Fylla Saint-Eudes, qui a défendu, bec et ongles, le changement de la Constitution et fait des propositions sur la nouvelle loi fondamentale, est le coordonnateur. «Le commentaire est libre, vous le savez mieux que moi. Et vous savez également que les faits, têtus, sont sacrés», a fait savoir Bonaventure Boudzika dont le parti s'est donné l'objectif de faire la restitution des faits, selon lui «authentiques» de ce dialogue. «La Convention des partis républicains n'avait pas de sujets tabous», a-t-il affirmé. Toutefois, «nous nous sommes dits qu'il était possible de discuter sur toutes les questions. La démocratie exige qu'on se plie à la règle de la majorité», a fait remarquer le conférencier, en faisant allusion aux opposants qui ont boycotté la rencontre de Sibiti. «L'opposition n'a pas pour vocation d'obstruer, sinon elle ne travaille pas pour le peuple», a-t-il dit.

Fort de leur participation au dialogue de Sibiti, Bonaventure Boudzika a, néanmoins, avoué qu'il y avait quelques divergences au sein de leur plateforme sur la question de la réforme des institutions. «Sur les autres questions, nous étions unis», a-t-il dit, tout en précisant que le point de vue qui compte, pour eux, c'est celui qui s'est dégagé à la fin de la discussion, au moyen du consensus. Pour lui, l'opposition est sortie gagnante. «La majorité qui s'est dégagée à Sibiti n'a pas absorbé la minorité qui a bel et bien défendu les points de vue de l'opposition. En termes statistiques de tous les points débattus à Sibiti, c'est l'opposition qui sort vainqueur», a-t-il indiqué, en avançant, par ailleurs, que Sibiti n'était pas un dialogue de plus.

Cyr Armel YABBAT-NGO

M2.n.r (Mouvement national pour la nouvelle République)

## Lancement du projet de solidarité citoyenne «Fraternité 2015»

Le chargé de la communication et des relations publiques du M2.n.r, Léon-Juste Ibombo, a animé, jeudi 29 juillet 2015, à la permanence de leur plateforme associative, située à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement de Brazzaville, un point de presse consacré à la présentation du projet du M2.n.r dénommé: «Fraternité 2015», lancé à partir du mardi 4 août, dans la capitale. Selon le conférencier, ce projet consiste à «organiser des manifestations qui auront pour but de tisser, de fédérer, puis de développer des liens forts de mixité sociale et générationnelle dans nos quartiers».



Léon-Juste Ibombo (au milieu).

Entouré de Corine Adjembo, secrétaire chargée de la question du genre, Cathy Coivine Nianga, secrétaire chargée de la culture et des arts, Léon-Juste Ibombo a expliqué que «Fraternité 2015» est un grand projet qui permet de réaliser des chantiers de solidarité, à travers des actions citoyennes, pour permettre aux jeunes, dans les quartiers, de s'émanciper à travers la pratique du sport pour tous, à l'aune des jeux africains qui consacreront la fête de toute la jeunesse africaine, du 4 au 19 septembre 2015, à Brazzaville. Selon lui, «le Congo, notre merveilleux pays, regorge de nombreux talents qui ne demandent qu'à laisser exprimer leur génie, pour que, demain, notre chère Nation retrouve ses lettres de noblesse de jadis et rayonne dans toutes les compétitions internationales». Il a salué le gouvernement «qui n'a ménagé aucun effort,

dans la construction et la réhabilitation des infrastructures sportives modernes dans tous les départements de la République». «Fraternité 2015», c'est donc un ensemble de chantiers de solidarité, qui s'exécutera tout le long de l'année, dans tous les départements et concernera entre autres: l'organisation d'un tournoi de football inter-quartiers dans chaque arrondissement de Brazzaville, du 4 au 11 août 2015; et du 22 au 29 août, l'organisation d'une compétition sportive inter-arrondissements regroupant les meilleures équipes de football issues du tournoi inter-quartiers, au Stade Saint-Denis, à Mpila. Il y aura également l'accompagnement de la coupe du cacao, à Ouesso, organisée en marge des festivités du 55<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la 11<sup>e</sup> édition de la municipalisation accélérée

de menuiserie, de couture, de

bureautique, de mécanique et d'électricité auto, etc. Plateforme associative regroupant, à ce jour, 534 associations, le M2.n.r est une formation citoyenne de conscientisation populaire qui se fonde sur le triptyque solidarité, partage et espérance. «C'est la raison pour laquelle, dans le cadre de sa feuille de route adoptée après la mise en place de son directoire, le M2.n.r procédera le mardi 4 août prochain, au stade Dzabana Jadot ex-Yougos, à Bacongo, en début de matinée, au lancement de la première édition de son action citoyenne de grande portée dans les domaines sportifs et culturels dénommée «Fraternité 2015».

Pascal Azad DOKO

### Nouveaux tarifs pour abonnement

<b>Congo</b> 6 mois	Retrait sur place: 15.600	Expédié: 23.400	<b>Autres pays d'Afrique</b> 96 Euros 192 Euros
<b>1 an</b>	Retrait sur place: 31.200	Expédié: 46.800	<b>Europe</b> 96 Euros 192 Euros
<b>France, Afrique</b>			<b>Amérique-Asie</b> 100 Euros 200 Euros
<b>Francophonie</b>			
91 Euros			
182 Euros			

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo

# Les jeunes étaient en colonie de vacances à Kinkala

Depuis quelques années, pendant les grandes vacances, les jeunes de l'Eglise catholique organisent, aussi bien au niveau diocésain que national, des colonies de vacances, pour passer des moments ensemble et découvrir d'autres paroisses ou lieux de prière ou de recueillement. C'est ainsi qu'une quarantaine de jeunes de la paroisse Notre-Dame du Rosaire de Bacongo étaient en colonie des vacances, du 23 au 27 juillet 2015, à la paroisse cathédrale Sainte-Monique de Kinkala, dans le département du Pool.

C'est pour la première fois dans l'histoire de la paroisse Notre-Dame du Rosaire que les jeunes ont eu cette opportunité. Accompagnés de leur aumônier, l'abbé Oscar Laurel Milandou (organisateur de ladite colonie de vacances) et des responsables de la C.p.p.e.j (Commission paroissiale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse), une quarantaine de jeunes et enfants ont séjourné à Kinkala, notamment à la paroisse Cathédrale Sainte-Monique. Ce déplacement, qui se voulait un moment d'évasion et de détente, a aussi permis à l'aumônier d'instruire les

jeunes dans leur vie paroissiale, en leur parlant des causes et des conséquences des différends ou conflits dans un mouvement d'apostolat ou dans un groupe, tout en donnant quelques orientations pour les régler. En liant l'utile à l'agréable, la colonie de vacances donne l'occasion aux jeunes de découvrir leur pays. C'est ainsi que quelques sites ou infrastructures ont été visités à savoir: l'évêché de Kinkala, le stade municipal, le marché, le lycée et la préfecture. D'ailleurs, les jeunes, tellement émerveillés de la découverte et des échanges, n'ont pas hésité à émettre leur souhait



Les jeunes participant à la colonie de vacances.

de prolonger le séjour. A la fin du séjour, les jeunes ont remercié l'abbé Blaise Makiza, curé de la paroisse Notre-Dame du Rosaire, pour l'occasion de colonie qu'il leur a accordée, l'abbé Bertin Foueti, vicaire général de Kinkala et curé de la paroisse cathédrale Sainte-Monique et sa suite de collaborateurs prêtres et de laïcs engagés pour leur accueil, sans oublier les parents, les bienfaitrices,

particulièrement la Chorale Immaculée Conception, pour son soutien à l'épanouissement des jeunes. Que tous trouvent ici l'expression d'un grand merci et d'une grande bénédiction de notre Dieu. Rendez-vous aux prochaines vacances, ont souhaité les jeunes!

Prisque NSIMOUSSA  
Grand-Séminariste  
2<sup>ème</sup> Année de Théologie

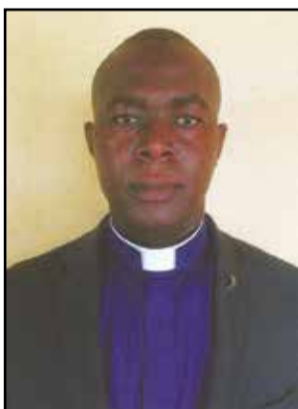
Paroisse Saint Jean-Baptiste de Talangaï (archidiocèse de Brazzaville)

# Messe de prémices de l'abbé Aymard Gildas Mikonga

Ordonné prêtre dimanche 28 juin 2015, en la paroisse Notre-Dame de Fatima de Tchikapika, dans le diocèse d'Owando, par Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque du lieu, l'abbé Aymard Gildas Mikonga a célébré sa messe de prémices, en l'église Saint Jean-Baptiste de Talangaï, dans l'archidiocèse de Brazzaville, dimanche 26 juillet 2015. Entouré de cinq prêtres, parmi lesquels l'abbé Paul Babindamana, curé de la paroisse, l'abbé Aymard Gildas Mikonga a célébré la messe de 6h30 animée par la schola populaire, puis celle de 10h30 animée par la chorale Echo du désert.

Dans l'homélie qu'il a prononcée, aussi bien à la première qu'à la deuxième messe, l'abbé Aymard Gildas Mikon-

ga a d'abord remercié le Seigneur pour le don précieux offert à l'Eglise du Congo, en le choisissant comme prêtre, pour travail-



Abbé Aymard Gildas Mikonga.

ter, comme le proclame l'Evangile du 17<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire. Le Christ ne dit-il pas: «Donnez-leur vous-même à manger, car il y a un seul Seigneur et une seule foi»?

A la fin des deux messes, les dons et les offrandes apportés par la communauté paroissiale ont été remis au nouveau prêtre, en présence de ses



Une vue des membres de la communauté paroissiale.

ler dans sa vigne. Ensuite, il a exhorté les membres de la communauté paroissiale à être des témoins privilégiés de l'Evangile, à ouvrir les mains pour accueillir les autres, en ayant un esprit de partage, à l'exemple de Jésus-Christ qui a multiplié les pains pour les donner au peuple de Dieu venu très nombreux l'écou-

parents et amis venus très nombreux l'assister. En guise de reconnaissance, l'abbé Aymard Gildas Mikonga a remercié le curé de la paroisse pour l'accueil et l'hospitalité dont il a bénéficié, ainsi que pour divers dons qui lui ont été offerts.

Pascal  
BIOZI KIMINOU

## ANNONCE

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Don Bosco, reconnu par l'Eglise catholique comme père et maître de la jeunesse, la commission pastorale de la famille Salésienne du Congo-Brazzaville, organise un M.s.j (Mouvement salésien des jeunes), du 20 au 23 août 2015, à Pointe-Noire, sous le thème: «Jeune avec les jeunes». Sont concernés par cette commémoration, tous les jeunes qui connaissent Don Bosco, ceux des centres des jeunes et oratoires salésiens, les jeunes des mouvements d'apostolat ou non, les groupes ayant la spiritualité salésienne (Amis de Dominique Savio et Boscovites), dont les membres sont âgés de 15 à 25 ans. La participation au bicentenaire pour chaque jeune est fixée à 30.000 Frs Cfa. (Transport, hébergement et restauration). NB: pour toutes informations relatives à ce forum, appelez aux numéros suivants: 06.876.26.50 / 04.419.60.44 / 06.687.05.22

Fait à Brazzaville, le 20 juillet 2015  
La sous-commission communication et médias

## REMERCIEMENTS

La perte d'un père que l'on a tant aimé et dont on sait qu'il a façonné votre personnalité est une épreuve dure à surmonter seul. C'est pourquoi les enfants, neveux, petits-fils, nièces et la famille notamment: Pascal NGALIBO-WINGONE, Basile NGAMBANI Choizy, Georges NGNARI, Colette AMPHA, Bruno GALESSAN, Romuald LEBO OKURAVIELI, Fulgence OLIORO et Emery Tedd Neymar EGNON, expriment leur gratitude à tous ceux qui de près ou de loin, leur ont



apporté, réconfort, présents et soutien multiformes lors du décès de leur regretté père, oncle et grand-père: Pascal OLIORO encore appelé «ATIELE». Décédé le 4 juillet 2015 au village Inguoni-Moké, dans le district de Mbon, département des Plateaux, il a été porté en terre le dimanche 12 juillet 2015, au cimetière Odzantien sous les notes d'animation du groupe Mantsiémé venu de Lékana et le groupe Ndombolo.

Paix à son âme

## NÉCROLOGIE

Le général Nkakou et son épouse, l'abbé Matthieu Bakanina et M. Maurice Ntambakana (Congrès) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Madeleine BADIDILA, survenu le 31 juillet 2015, à 1 heure du matin, à l'hôpital central des armées Pierre Mobongo.



La veillée mortuaire se tient dans la rue Surcouf n° 209,

quartier Mbama, arrêt des bus «La main bleue». La date et le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

## Institut des sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée

### Faire-part

Les sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée font part de la profession perpétuelle des sœurs Prisca Olive Biyela Bazebibouta, Octavie Nzoumba Bahoukila, Sabine Bit-sanga et Christelle Sylène Princia Moussitou Biboussi. Pour ce faire, Mgr Anatole Milandou, présidera la célébration eucharistique qui aura lieu, le dimanche 9 août 2015, à 11h 00, en l'église Saint Esprit de Mougali. Les sœurs Auxiliatrices de Marie Immaculée demandent de vous unir à elles par la prière.

## ANNONCE

Hordel BIAKORO-MALONGA, journaliste à La Semaine Africaine et M. Peguy YEKEME, prient le chauffeur de taxi qui les a conduit, samedi 1<sup>er</sup> août 2015, en face du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, de bien vouloir leur ramener les passeports, cartes monétiques et autres documents importants contenus dans le sac oublié par inadvertance dans son taxi. Il est demandé à l'intéressé de contacter les numéros suivants: 06.656.56.55/ 01.656.56.55/ 06.833.29.32., où de déposer les pièces précitées au secrétariat du journal La Semaine Africaine (Arrêt de bus: Ambassade de Chine).

**ISP imprimerie Saint-Paul s.a.**  
S.A. au capital de 24.250.000 F CFA - RCOM N° 07-84627 - NIU M000710000676183  
Siège social: Place de la Cathédrale Sacré-Coeur  
S.P. 239 - Tél.: (00 242) 06 672 45 27  
E-mail: ispbrazz2006@hotmail.fr - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

Elle est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville

### Nos services:

- \* Impression de toutes cartes confondues,
- \* Impression des calendriers,
- \* Conception des logos,
- \* Impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités, ...
- \* Reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements: Appelez au 06 672 45 27

Attaché de Direction Commerciale: Blaise Bikindou

Tél: 06 666 43 09/05 560 39 11

Collaboratrice: Elisabeth Ntsoni

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67



Diocèse de Kinkala

# Mgr Louis Portella Mbuyu a inauguré le centre de santé de Massembo-Loubaki

Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a procédé, mercredi 29 juillet 2015, à l'inauguration du centre de santé de Massembo-Loubaki, situé à près de trente kilomètres de Kinkala, dans le département du Pool. La cérémonie d'inauguration dudit centre a été précédée d'une messe célébrée par l'évêque du lieu et concélébrée par NN.SS Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Bienvenu Manamika, évêque de Dolisie, Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire et président de Caritas Congo. Plusieurs prêtres du diocèse de Kinkala, ceux venus de l'étranger, de l'archidiocèse de Brazzaville et d'autres diocèses ont été comptés parmi les concélébrants de cette messe à laquelle participaient des salutistes et des évangéliques et qui a eu lieu dans l'église Sacré-Cœur de Massembo-Loubaki, sous l'animation de la schola populaire paroissiale et du Kilombo de la paroisse évangélique de Massembo-Loubaki.



Photo de famille sur le perron du centre.

Parmi les personnalités présentes, il y avait Michel Bouhoutou, président du conseil départemental du Pool, Mme Anne-Marie Bernardine Malonga, administrateur-maire de la communauté urbaine de Kinkala, etc. La construction du centre de santé de Massembo-Loubaki a été financée par Caritas-Cuenca (une caritas diocésaine) et par Caritas Espagne, par l'intermédiaire de Caritas-Congo. Les deux Caritas espagnoles étaient représentées

centre de santé à Massembo-Loubaki. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise



NN. SS. Bienvenu Manamika (2<sup>e</sup> de g à dr.), Anatole Milandou et Miguel Olaverri avec l'abbé Bertin Foueti (à l'extr. g.).

kouri, secrétaire général de Caritas-Congo, du Dr Patrick Hilaire Bassoumba, représentant du directeur

est un bijou, tout en œuvrant à ce qu'il parvienne à une gestion autonome. De même, il a été mis en exergue l'excellence des relations entre Caritas-Congo, le diocèse de Kinkala et les Caritas Cuenca et d'Espagne, la fraternité la solidarité qui devront demeurer et régner entre les peuples d'Espagne et ceux du Congo. A la fin de la messe, Mgr Louis Portella-Mbuyu après avoir présenté l'actuel évêque de Dolisie,



Le personnel du centre posant pour la postérité.

par une délégation conduite par le père Silvestre Valero, secrétaire général de Caritas-Cuenca, Sébastien Mora, secrétaire général de Caritas Espagne et six à sept personnes dont des hommes de médias et une interprète. Il y a dix ans, la Caritas diocésaine Cuenca et la Caritas Espagne collaborent avec Caritas Congo dans les appuis multiformes liés à la réduction de la pauvreté dans les communautés de base des départements du Pool, de la Cuvette, de la Likouala et de Brazzaville. C'est dans ce cadre qu'elles ont financé la construction d'un

Arjo, sous la supervision de Caritas-Congo et Caritas-Kinkala. Commencés en fin 2013, ils ont pris fin au mois de juin 2015. Dans son homélie, Mgr Bienvenu Manamika a interpellé le peuple de Dieu à s'occuper de cette œuvre qui est un bijou pour la population. De même, l'évêque de Dolisie a signifié que Dieu ne fait pas de distinction et donc ce centre est fait pour recevoir tout le monde: chrétiens catholiques, protestants, salutistes, païens, etc. La cérémonie d'inauguration du centre de santé a été marquée par les allocutions d'Alain Robert Mou-



Alain Robert Moukouri (à l'extr. g.) et Joseph Ngatsélé Arjo (à l'extr. dr.) pendant la visite guidée du centre.

départemental de la santé, et de Joseph Ngatsélé Arjo, architecte. C'est l'architecte, après avoir présenté les caractéristiques du bâtiment et les grands moments qui ont jalonné l'histoire de la construction de ce centre, qui a remis les clés du bâtiment à l'évêque président de Caritas-Congo qui les a remises à son tour, à l'évêque de Kinkala. NN.SS Bienvenu Manamika et Miguel Angel Olaverri, le père Silvestre Valero et Sébastien Mora se sont exprimés, ensuite, à tour de rôle, pour encourager le peuple de Dieu à prendre soin dudit centre qui

son ancien vicaire général, comme l'artisan de la collaboration entre les peuples d'Espagne et du Congo, a émis le souhait de confier la gestion dudit centre à une communauté religieuse, afin de pérenniser le fonctionnement de cette structure de santé. La procession de sortie à la messe s'est ébranlée vers le centre de santé où l'évêque de Kinkala a procédé à la coupure du ruban symbolisant le lancement des activités du centre.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Cette semaine au Vatican

Année du Jubilé de la Miséricorde

Nous sommes en plein dans l'année du Jubilé de la Miséricorde. La bulle d'indiction de cet instant de grâce particulier fut lue par le Pape François, le samedi 11 avril 2015, Place Saint-Pierre. Cette semaine, le Vatican a publié les nombreux événements qui vont jaloner cette Année jubilaire, beaucoup se tenant en présence du Pape. Le prochain grand rendez-vous sera le 8 décembre prochain (un mardi), en la Solennité de l'Immaculée Conception, lorsque le Pape François procédera à l'ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre de Rome. Le dimanche suivant, 13 décembre, il ouvrira la Porte Sainte de la Basilique Saint Jean, au Latran, et le même jour, les cathédrales du monde procéderont au même rite.



Scène caractéristique d'une audience générale: le Pape est descendu de sa jeep, pour bénir un malade.

En janvier 2016, sont prévus de nombreux événements: ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Sainte Marie Majeure de Rome, le premier jour de l'an; Jubilé des opérateurs des sanctuaires, le mardi 19 janvier et le jeudi 21; le 25 janvier, un lundi, ouverture de la Porte Sainte de la Basilique Saint Paul-hors-les-murs de Rome. En février 2016, la fête de la Présentation du Seigneur au Temple, le mardi 2 février, se doublera du Jubilé de la vie consacrée et de la clôture de l'Année de la vie consacrée. Le mercredi des cendres, le 10 février, se célébrera, dans la Basilique Saint-Pierre de Rome, l'Envoi des missionnaires de la Miséricorde. Le 22 février, solennité de la Chaire de Saint Pierre, aura lieu le Jubilé de la Curie romaine. En mars, les vendredi 4 et samedi 5, puis le Dimanche des rameaux, l'Archidiocèse de Rome célébrera sa journée diocésaine des jeunes. Le Jubilé pour ceux qui adhèrent à la spiritualité de la Divine Miséricorde se tiendra le dimanche 3 avril 2016, alors que celui des garçons et filles aura lieu le dimanche 24 avril. En mai 2016, le Jubilé des diacres aura lieu le dimanche 24. En juin 2016, le Jubilé des prêtres aura lieu le 3 juin, et celui des malades et porteurs de handicaps le dimanche 12 juin. Au mois de juillet 2016, aura lieu le jubilé des jeunes en même temps que ce mois sera aussi celui des Journées mondiales de la jeunesse qui se célébreront à Cracovie, en Pologne. Pour septembre 2016 sont prévus le jubilé des opérateurs et bénévoles de la Miséricorde (le dimanche 4 septembre), puis celui des catéchistes le 25. La fin-2016 sera marquée par d'importants rendez-vous aussi, tels que le Jubilé marital qui se célébrera sur deux jours, en octobre (le samedi 8 et le dimanche 9). Mais, c'est surtout en novembre 2016 que Rome et les diocèses du monde connaîtront le plus de manifestations jubilaires: à Rome, le 1er novembre, le Pape offrira sa messe de la Toussaint en suffrage aux fidèles défunts; le dimanche 6 novembre, ce sera le Jubilé des détenus à Rome où le dimanche suivant, 13 novembre, le Pape procédera à la clôture de la Porte Sainte dans les Basiliques de Rome, alors qu'Archevêques et Evêques du monde en feront autant dans leurs diocèses respectifs. C'est le 20 novembre 2016 qu'aura lieu la clôture de la Porte Sainte de la Basilique Saint-Pierre de Rome par le Pape François, qui marquera aussi la conclusion de ce Jubilé de la Miséricorde. Pendant cette Année de la Miséricorde, à Rome, une audience supplémentaire aura lieu un samedi par mois, face à l'afflux attendu des pèlerins dans la ville éternelle. Cette audience, dont les dates ont déjà été arrêtées par la Préfecture de la Maison pontificale, sera marquée par le thème de l'Année de la Miséricorde, alors que le Pape tiendra, le 26 août prochain, la centième audience de son pontificat. Selon les chiffres officiels, au cours des audiences générales de ces premières années de pontificat, des angélus et des audiences spéciales, le Pape François a rencontré quinze millions de personnes. Cet extraordinaire succès du Pape est dû au fait qu'alors que les audiences du Pape émérite Benoît XVI « donnaient une orientation et touchaient plus particulièrement l'oreille », celles de son successeur « touchent le cœur et l'œil », explique Mgr Georg Gaenswein, préfet de la Maison pontificale et, surtout, secrétaire particulier de Benoît XVI.

Albert S. MIANZOUKOUTA  
(Correspondant au Vatican)

# 1975-2015: il y a 40 ans, la première conférence mondiale des femmes

L'Onu (Organisation des Nations unies) avait organisé, en 1975, à Mexico, la première conférence mondiale des femmes, sur le statut des femmes qui garantirait un accès égal de celles-ci dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la participation à la vie politique. De ce fait, il était envisagé d'établir un plan d'action qui accorderait des droits égaux aux hommes et aux femmes. Tous les gouvernements membres de cette organisation y avaient pris part, y compris, d'ailleurs, certains mouvements de libération reconnus par l'Onu. En conformité avec les recommandations de l'assemblée générale, qui avait décidé la tenue de cette importante rencontre, la plupart des pays avaient nommé des femmes, dans les équipes gouvernementales. C'est ainsi que le Congo a eu, dans la sienne, la présence de Mme Emilie Manima, doyenne des sages-femmes du pays.

**A**cette conférence, la plupart des délégations gouvernementales étaient ainsi représentées par d'éminentes personnalités féminines. Certaines d'entre elles venant, fraîchement, d'occuper le poste de ministre des affaires sociales et de la condition féminine. Le plan action devait ainsi viser les objectifs suivants: - l'égalité complète entre les hommes et les femmes et l'élimination de la discrimination fondée sur le sexe; - l'intégration et la pleine participation de la femme au développement; - la contribution de plus en plus importante des femmes au renforcement de la paix internationale. Il faut dire que les pays présents à Mexico n'avaient pas la même approche des questions soumises à leur examen. Les pays de l'Est et du Tiers-monde se montrèrent plus intéressés par la question de la paix, estimant que sans celle-ci, il serait difficile d'accéder à l'égalité et au développement. Représentant le Congo à l'Organisation panafricaine des femmes à Alger, à cette époque, cumulativement avec mes fonctions de membre de la commission des relations extérieures du Parti congolais du travail, parti-Etat à l'époque, j'ai eu l'hon-

neur de conduire la délégation gouvernementale congolaise, en compagnie de Mme Gisèle Mbollo, conseillère au cabinet de Madame le ministre, laquelle, pour des raisons de calendrier, n'a pu effectuer le voyage de Mexico. La politique extérieure du Congo étant basée sur le soutien sans équivoque aux causes de la libération totale des territoires sous domination coloniale, en Afrique, en Asie et en Amérique latine, notre intervention était fortement attendue par les délégations qui partageaient les mêmes vues que notre pays. Il était tout aisé de s'exprimer après la révolution «des œillets», au Portugal, intervenue en 1974, qui augurait de bonnes perspectives pour la libération des colonies sous domination portugaise. L'Angola, le Mozambique, Sao-Tomé et Principe, la Guinée-Bissau et le Cap-Vert allaient recouvrer, d'ailleurs, leur liberté, en 1975. La solidarité africaine s'exprima autour de la position zimbabwéenne qui, fort heureusement, conquit son indépendance, en 1980. S'ensuivirent d'autres réunions, à Copenhague, en 1984 et à Moscou, cette dernière étant organisée à l'initiative de la Fédération démocratique internationale des femmes (F.d.i.f).



Par Ida Victorine Ngampolo.

En 1985, l'Onu organisa, de nouveau, une autre conférence, à Nairobi, (Kenya), dans le cadre de la décennie de la femme, pour faire le bilan de l'exécution des recommandations adoptées à Mexico. La réunion de Nairobi, en effet, a connu la participation de plus de quinze mille représentants d'organisations non-gouvernementales, qui impulsèrent la naissance du «féminisme mondial». Divisée à Mexico, lors de la conférence mondiale, en raison des réalités politiques et économiques des Etats, Nairobi avait rallié les femmes autour des idéaux de paix et d'égalité et de développement. Beijing, par contre, énonça les engagements des gouvernements et de la société civile, pour la promotion effective des femmes. Après toutes ces années d'affirmation de la souveraineté nationale, les données ont changé. Le combat se situe, désormais, sur le plan économique où l'on observe le renforcement des blocs ayant des intérêts communs. L'accent doit être mis sur le développement véri-

table, la bonne gouvernance, sans laquelle l'émergence, qui est un rêve légitime des Etats, sera un leurre, surtout si celle-ci n'intègre pas tout le continent. Beijing, en 1995, eut donc un grand succès par l'importance de la participation des femmes venues démontrer les avancées significatives enregistrées en vingt ans de lutte pour l'égalité des droits dans tous les domaines. Les femmes oc-

cupaient, désormais, des fonctions autrefois réservées, exclusivement, aux hommes. Je voudrais, cependant, dire, en tant que témoin de toutes ces périodes qui ont été source d'espoir pour la paix et la justice internationales, que la communauté internationale ne doit pas oublier que ces valeurs sont loin d'être comblées. Pendant que nous avançons, d'autres peuples n'ont pas encore trouvé un espace de vie, pour pouvoir jouir des bienfaits du développement. Je pense à la Palestine, reconnue par les trois quarts des gouvernements de la planète, mais qui n'a pas encore un Etat viable et dont les populations endurent de nombreuses souffrances. Pourtant, les accords d'Oslo avaient auguré de lendemains meilleurs, après leur signature historique, en 1993, par le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, et le leader de l'O.l.p (Organisation de libération de la Palestine), Yasser Arafat. Aujourd'hui, nous assistons à une situation de ni guerre, ni paix. Il y a donc de nombreuses frustrations et l'on ne peut s'étonner de

voir surgir des conflits, surtout des tendances de radicalisation dangereuse pour la paix mondiale. A l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire de la conférence de Mexico, j'ai encore à l'esprit l'intervention que j'ai faite du haut de la tribune de cette rencontre, je cite: «De la paix au Moyen-Orient, dépendra la détente internationale». Ne pas tenir compte de cet aspect emmènera le monde à l'apparition d'autres foyers de conflits. Nous sommes donc tous responsables de cette situation, du fait de n'avoir pas poussé les belligérants à accepter des

concessions notoires devant aboutir à l'avènement des deux Etats condamnés à vivre en paix côte-à-côte. J'invite, humblement, les organisations des femmes et des jeunes (l'Organisation panafricaine des femmes, la Fédération démocratique internationale des femmes, l'Union panafricaine de la jeunesse...) à s'impliquer, comme par le passé, auprès des gouvernements, pour les inciter à faire appliquer toutes les résolutions pertinentes prises dans les instances internationales en faveur du règlement définitif de tous les conflits, notamment celui qui oppose Israël à la Palestine.

Ida Victorine NGAMPOLO  
Ancienne secrétaire générale adjointe de l'Organisation Panafricaine des Femmes (OPF)

## Le piège du bon sens

Quand Galilée indiqua que la terre tourne, cela choqua, à la fois, les convictions religieuses et le bon sens. Cela valut une traduction devant le tribunal, de l'inquisition qui le condamna et l'obligea à se rétracter. Cela se passe en 1633. Galilée, célèbre physicien, astronome et écrivain italien, a été réhabilité par l'Eglise catholique, en 1992. On exige, généralement, le bon sens. Mais, dans certaines conditions, le bon sens est un obstacle à la recherche scientifique.



Par M.R. Abiaboutti.

Pour innover et inventer, il faut, quelquefois, dépasser les exigences du bon sens. La plupart des problèmes ont aussi leurs solutions, mais ces solutions sont, généralement, enveloppées. Pour les trouver, il faut, bien sûr, le bon sens. Mais dans certains cas, il faut aller au-delà du bon sens. Le bon sens a quelquefois été un obstacle à l'émergence et à la consolidation de la foi religieuse. Il suffit de faire seulement recours au bon sens, pour déboucher sur des conclusions bizarres. Prenons le cas d'un malade qui implore Dieu pour l'aider à guérir et qui constate que sa maladie s'aggrave. Il peut raisonner ainsi: Dieu est amour. Puisque je souffre, c'est qu'il ne m'aime pas. Donc, Dieu n'est pas amour ou, plus grave, il n'existe pas. Un tel raisonnement ne fait pas appel à la recherche des causes de la maladie. Il faut, pourtant, regarder seulement du côté de soi-même, pour identifier, éventuellement, les causes du mal, car Dieu n'empêche pas l'exercice du libre arbitre. Implorer Dieu en étant dans le péché, n'appelle pas toujours sa réponse positive. Le bon sens nous fait regarder le miroir, comme si l'on se voyait tel que nous sommes. En réalité, personne, par le miroir, ne s'est véritablement bien regardé. En effet, par le miroir, nous paraissions à l'envers et ce qui est à droite est, en réalité, ce qui est à gauche. Apparaît donc, dans le miroir, une personne qui est votre image, mais cette personne vous regarde. Elle est donc dans une position physique qui place votre gauche à droite et votre droite à gauche. Ce phénomène banal n'est presque jamais constaté. Tout se passe comme si l'on se regarde dans le miroir, pour se voir exactement tel que l'on est. Pour les mathématiciens, il existe un raisonnement appelé raisonnement par l'absurde, un raisonnement logique qui peut démontrer que A existe, démontre que, non, A ne peut pas exister. Il est très utile, mais il n'est malheureusement pas à la portée de tous. Le raisonnement par le bon sens doit quelquefois être complété par le raisonnement par l'absurde, pour trouver les meilleures solutions aux problèmes qui se posent. Le bon sens qui gêne est quelquefois le produit de longues traditions. Dans certains pays africains où se pratique l'animisme ou mieux le fétichisme, il y a une sorte d'irresponsabilité de l'homme à l'égard de son action, de ses succès, de ses échecs. En Afrique, en général, et au Congo, en particulier, si quelqu'un excelle dans un domaine, c'est qu'il a fait des fétiches. S'il fait mal, il est maudit. Il est évident qu'avec une telle conception de la vie, on ne peut que mal raisonner et donc proposer de fausses solutions aux problèmes qui se posent.

Arnaud MOMBO  
(Dans Méditations)

Michel Rodriguez ABIABOUTTI


## Où va ce monde?

**D**e nos jours, la presse a pris la place du travail, la médiocrité celle de l'excellence, l'idiotie a remplacé l'intelligence. Les hommes ne s'intéressent plus à l'éducation, ils préfèrent l'argent facile. Les Universités, qui sont des lieux de construction des élites du pays, sont relayées aux derniers plans. On voit des gens sortir du néant, sans une histoire préalable de réussite dans les affaires ou dans une carrière professionnelle, devenir des milliardaires, alors qu'ils sont incapables de justifier leurs fortunes. En réalité, ils sont pauvres, car ne maîtrisant pas les lois de l'argent ou de l'or, en général, et celles qui régissent les finances, en particulier. Nos enfants les prennent, malheureusement, en modèle de réussite sociale et rêvent de devenir comme eux. Où va ce monde? Et pour-

tant, ces gens sont des contre-exemples de réussite sociale, car ils sont pauvres d'esprit, mais ils affichent, souvent, une arrogance pitoyable allant jusqu'à fêter leurs milliards. Jadis, nos ancêtres savaient que les valeurs morales et sociales et les vertus étaient les éléments qui caractérisaient la réussite d'un peuple, d'une Nation ou d'un monde en progrès. De nos jours, ce sont, malheureusement, les anti-valeurs qui ont pris le dessus dans notre société. Les bibliothèques, lieux de culte du savoir et de l'intelligence, nourritures de l'esprit, ont disparu dans les quartiers, pour laisser la place aux buvettes, bars et autres V.i.p où l'alcool coule à flot, conduisant ainsi à une vie sexuelle dissolue. On a l'impression que la société a perdu son âme. La perversion a gagné et gagne tant

d'esprits. On ne rêve plus qu'à un enrichissement rapide pour s'imposer. Peu importe la manière. Ce qui compte, c'est de démontrer à tous qu'on claqué l'argent. L'éducation, qui est à la base de la transmission des valeurs morales et sociales, du savoir ou des savoirs intellectuels aux jeunes générations, est reléguée au second plan. Or, une Nation sans éducation est comme un homme qui a perdu la tête et qui ne sait où il va. L'éducation devrait retrouver ses lettres de noblesse dans notre société. L'Etat devrait s'arranger pour faire de telle sorte que le secteur de l'éducation soit développé, avec des enseignants bien formés et gagnant convenablement leur vie, avec des structures développées: écoles, collèges, lycées, universités, internats, bibliothèques, laboratoires, etc. Chaque année, l'Etat




devrait faire le point du nombre de nouvelles écoles, de nouveaux collèges et lycées, de nouvelles bibliothèques et de nouveaux laboratoires construits dans le pays, dans chaque département, dans chaque ville. Autrement, l'émergence que nous souhaitons n'est qu'un vain mot. On doit donner aux jeunes de modèles de réussite sociale à suivre et non ceux qui s'enrichissent à tour de bras, en marchant sur les valeurs de notre société. Que ce message constitue une interpellation à tous ceux de nos compatriotes qui ont une quelconque responsabilité pour faire avancer notre société de l'avant, aux pouvoirs publics qui ont la lourde responsabilité de réhabiliter les valeurs dans notre société.



**TRANSFÈRE TON ARGENT DE TON TÉLÉPHONE À TON COMPTE BGFIBank**

Désormais, effectue tes virements partout et en toute sécurité

Compose \*128#

TEL: +242 06 844 50 85/05 544 85 22  
+242 05 544 89 88/05 544 85 20  
Fax: +242 22 281 50 89/90  
Email: eqocongo@bgfi.com  
www.bgfi.com

BGFI Bank  
Votre partenaire pour l'avenir

### APPEL D'OFFRES

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Brazzaville recherche des entreprises ayant la capacité de faire des travaux de réparations et maintenances des piscines. Réparations comprenant la plomberie, le carrelage, et tous travaux annexes.

Si votre entreprise a une expérience dans ce domaine, veuillez nous envoyer vos références ainsi que vos contacts par courriel à l'adresse suivante: BrazzavilleProcurement@state.gov ou à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique par courrier adressé au service des approvisionnements.

Pour tous compléments d'information, veuillez demander le service des approvisionnements de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique au numéro suivant: 06 612 2000.




## Alarme Anti-intrusion

### La Sécurité contre le cambriolage



**430 000**  
FCFA HT

**Protégez vos Biens et sécurisez votre Famille**

**01 600 00 00**



Centre de Participation et la Promotion des Entreprises et leur Développement  
Du



**La Finance solidaire**

Etablissement de microfinance de 1ère catégorie

### La Finance solidaire

**Notre métier**

Appui financier aux initiatives économiques par

- La gestion de l'épargne
- L'accès des microcrédits solidaires
- Le Financement des entreprises
- Les travaux de bank sociaux et interbancaires (Union Bank et Moneytrans)

**Contacts**

**Siège social, Brazzaville :**  
• P.O. Box 426, quartier Zone Industrielle - BP : 0276  
TEL : 04 421 00 43 / 04 427 00 00 ; Email : support@capfed.org ; Site web : www.appui-ef-efz

**Points de vente :**  
• Agence T30-01 : 010, avenue de l'Indépendance ; TEL : 06 854 06 95 / 84 430 98 29 ; Email : support\_pontons@capfed.org

• Agence Zone 10ème de grand marché : 010, rue Raymond Poincaré ; TEL : 06 608 20 33 / 04 427 13 39 ; Email : support\_pontons@capfed.org

**Siège :**  
• 17 Allée, Grand marché, TEL : 06 645 28 25 / 84 430 84 89 ; support@capfed.org

**Siège :**  
• 16, rue Nsimba, quartier P40-1000 ; TEL : 06 642 82 13 ; Email : support@capfed.org

**Partenaires**






## Metrotile Congo

### Tôle de toiture sous forme de tuile



Mistral



Romana



Gallo



**TOP PROMO**  
Réduction des prix imbattables du 01 juillet au 31 décembre 2015  
Devis Gratuit sur simple appel  
Tel : 228 4673/ 01 444 44 50/ 01 444 44  
Contacts commerciaux Brazzaville:  
01 444 44 54/ 01 444 44 55 / 06 931 64 63 / 01 444 44 63 / 01 444 44 58  
Contacts commerciaux Pointe Noire:  
01 444 44 62 / 01 444 44 56 / 01 444 44 14 / 01 444 44 12

Après le décès du professeur Côme Mankassa

# La République a rendu hommage à l'un de ses grands serviteurs

Décédé le mardi 14 juillet 2015, à Paris (France), à l'âge de 79 ans, l'ancien ministre de la culture, Côme Mankassa, a été inhumé, jeudi 29 juillet, à son village natal, Nguentsieno, près de Madzia, dans le district de Kinkala (département du Pool). Avant cela, une cérémonie d'hommage a été organisée au palais des congrès, mercredi 28 juillet, sous le patronage du chef de l'Etat, Denis Sassou-Nguesso, en présence des responsables des institutions de la République, des membres du gouvernement, du cabinet du chef de l'Etat, du commandement de la force publique, du député-maire de la ville-capitale, etc. L'oraison funèbre y a été prononcée par le professeur André-Patient Bokiba, au nom de l'Association des anciens ministres. En voici un large extrait.

L'homme dont la dépouille est devant nous et qui, le 14 juillet 2015, à l'âge de 79 ans, a fermé ses lèvres pour l'éternité, aura été un homme de la parole et de la connaissance, la parole comme attribut fondamental, comme outil de tout premier ordre de la relation de l'humain à l'autre, son semblable, la quête de la connaissance figurant la volonté de comprendre, à défaut de les maîtriser, les êtres et les choses. Durant toute sa vie, Côme Mankassa, à travers les multiples expériences et étapes de son itinéraire, dans ses fonctions d'enseignant, de journaliste, d'homme de science, d'écrivain, de diplomate, d'homme politique et d'homme d'Etat, a été un homme de la parole



Prof Côme Mankassa.

cultivant une insatiable boulimie de connaissance. L'enseignant Côme Mankassa



sa a entamé sa carrière à 16 ans, comme instituteur des écoles catholiques. Affecté Eligosayo, dans le département de la Likouala-Mossaka, le jeune enseignant comptera, parmi ses élèves, un certain Pierre Moussa, actuel président de la commission de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac). Avec l'abandon temporaire de la fonction enseignante, commence, pour lui, la vie intellectuelle, c'est-à-dire l'exercice de la pensée. En effet, de 1958 à 1959, il est rédacteur à la revue *Liaison*, organe des cercles culturels de l'Afrique équatoriale française (A.e.f). Il entre, ensuite, à la rédaction de *La Semaine de l'AEF*, ancêtre du bihebdomadaire *La Semaine Africaine* dont il sera le rédacteur en chef, en 1960. Cependant, pour ajuster ses compétences professionnelles à sa nouvelle vocation, Côme Mankassa entre, la même année, à l'École supérieure de journalisme de Lille (France), d'où il sort, en 1962, pour reprendre sa place dans la rédaction de l'hebdomadaire catholique. La même année s'ouvre, pour

Côme Mankassa, la voie de l'expérience diplomatique de son jeune parcours professionnel: il est nommé conseiller à la communication à l'ambassade du Congo en Israël. S'il regagne le pays, en 1964, c'est pour s'inscrire à la Sorbonne (France), en vue de la préparation d'une thèse de doctorat de troisième cycle. De retour au Congo, en 1968, Côme Mankassa est nommé directeur de la documentation au Ministère du plan, puis conseiller du ministre de l'information. Ce sera, ensuite, le retour à l'enseignement, le métier de sa jeunesse, cette fois-ci au niveau supérieur, avec son entrée à l'Université de Brazzaville, en qualité de maître-assistant de sociologie. Mais, pour asseoir son magistère dans sa carrière universitaire et dans la science sociologique, il soutient une thèse de doctorat d'Etat ès lettres et sciences humaines, en 1985. Au département de sociologie de l'Université Marien Ngouabi, Côme Mankassa assure les enseignements d'anthropologie et de la sociologie de la connaissance, discipline dont les pionniers

furent Emile Durkheim et Marcel Mauss et qui a, pour objet, la connaissance humaine considérée comme un phénomène social, c'est-à-dire un phénomène dont l'élaboration est influencée ou déterminée par des circonstances sociohistoriques particulières et qui a pour but de mettre en lumière la manière dont les gens pensent et connaissent effectivement au quotidien. Cette activité pédagogique est allée de pair avec la publication de nombreux articles de haute facture dont l'ambition était de revisiter, afin de les relativiser, les spéculations des grands maîtres de la sociologie française. Je songe notamment à Georges Balandier. Cette intense activité scientifique est le résultat logique d'une solide formation pluridisciplinaire sanctionnée par des diplômes obtenus dans de prestigieux établissements français qu'il a fréquentés, avec assiduité et ferveur, parmi lesquels le Collège de France et l'École pratique des hautes études. Parallèlement à sa réflexion de sociologue auteur de quelques œuvres dont «*La débâcle de l'anthropologie économique française: débats d'hier, bilans d'aujourd'hui*», Brazzaville (PUC, 1985), «*Le sociologue et l'homme politique*», Dakar (Editions Seno, 1996) et «*France: grandeur perdue*» Paris (L'Harmattan, 2008), la postérité retiendra de Côme Mankassa plusieurs créations littéraires qu'il nous laisse, notamment des pièces de théâtre qui puisent leur inspiration dans l'histoire de notre pays («*Nkoula*», 1972, «*Le Chevalier de Soyo*» 1984, «*Matsoua*», «*Quiproquo*»). Avec l'avènement de la démocratie pluripartite, Côme Mankassa fonde, avec quelques amis, le premier parti du centre du Congo, l'Union congolaise des ré-

publicains (U.c.r). La Conférence nationale souveraine de 1991 lui offre l'opportunité et un espace de prédilection pour l'exercice de la parole, notamment à travers une contribution remarquable dans la rédaction de l'Acte fondamental de la Transition et de la Constitution de 1992. Nommé ministre de la culture, dans le premier gouvernement du Président Pascal Lissouba, Côme Mankassa achèvera sa carrière de serviteur de l'Etat congolais en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo au Sénégal, de 1994 à 1998, avec, sous sa juridiction, le Mali, le Burkina Faso, la Gambie et le Cap-Vert.

Monsieur le Président de la République, Le dernier épisode de la vie de Côme Mankassa, c'est vous qui l'aurez connu quand, répondant à votre appel, il aura pris part, en dépit de la précarité avancée de son état de santé, aux consultations que vous avez accordées à la classe politique et à la société civile sur l'avenir des institutions du pays. Vous êtes ainsi, désormais, le légataire privilégié de la dernière parole de cet homme à propos de qui une confiance nous rappelle qu'il fut aussi nzonzi. Ainsi peut être esquissée la trajectoire de cet homme qui est né le 28 avril 1936, à Mbouabouri, dans le district de Goma Tsé-Tsé, et qui nous a quittés à Paris, il y a 15 jours.

Excellence Monsieur le Président de la République, Chers parents, Mesdames et Messieurs, Côme Mankassa quitte la terre des hommes, pour entrer dans la mémoire de la collectivité nationale. L'hommage solennel que la Nation congolaise lui rend en ce moment, en ces lieux, serait pure vanité, si nous ne retenirions les leçons de cette existence construite sur le sens de l'effort, la quête incessante et exemplaire du dépassement de soi et de l'excellence au bénéfice du vivre-ensemble, le primat de la parole comme nécessaire outil du dialogue».

## Coopération Congo/Banque mondiale

### Faire des évaluations régulières des projets

Depuis sa prise de fonction en République du Congo, en qualité de représentant résident de la Banque mondiale, Djibrilla Issa a entamé une série de rencontres avec des membres du gouvernement et des partenaires bilatéraux. Ainsi, mardi 28 juillet 2015, le nouveau représentant-résident de la Banque mondiale au Congo a été reçu par Mme Yvonne Adélaïde Mougany, ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat pour une séance de travail.



Djibrilla Issa et Mme Yvonne Adélaïde Mougany.

Les deux personnalités ont évoqué plusieurs aspects liés à la mise en œuvre du Pade (Programme d'appui à la diversification de l'économie). Les bases d'un nouveau partenariat ont été jetées, pour appuyer les petites, moyennes entreprises et les petites, moyennes industries, dans le cadre du financement des projets relatifs à ces deux secteurs de l'économie congolaise. Pour Mme Yvonne Adélaïde Mougany, le Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, en partenariat avec la Banque mondiale, a mis en place un fonds d'appui, afin de soutenir les jeunes ayant des projets consistants et qui seront soumis à un concours, pour pouvoir bénéficier de cette aide financière. Selon Djibrilla Issa, cette première séance de travail consiste à faire des évaluations régulières, en vue d'apporter un appui pérenne et que la Banque mondiale est disposé à soutenir le Ministère des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat dans toute sa diversité.

Pascal BIOZI KIMINOU

## Congo - Sénégal

# Vers un partenariat entre les régulateurs des télécommunications

Le directeur général de l'A.r.t.p (Autorité de régulation des télécommunications et des postes) du Sénégal, Abdou Karim Sali, a eu, vendredi 24 juillet 2015, des entretiens, à Brazzaville, avec son homologue congolais, Yves Castanou, directeur général de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques). But: s'imprégner de l'expérience congolaise en matière de régulation des postes et télécommunications et envisager un éventuel partenariat.

Au terme de son entretien suivi de la visite de quelques structures techniques de l'A.r.p.c.e, Abdou Karim Sali a, tout d'abord, remercié son homologue congolais, Yves Castanou, ainsi que le gouvernement congolais, pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à Brazzaville. «Nous sommes venus dans le cadre du Forum Forbes Afrique 2015 et nous avons retenu, avant mon arrivée ici au Congo, de venir rencontrer mon homologue, le régulateur des postes et des communications électroniques, pour échanger avec lui, sur toutes les questions qui concernent la régulation

dans nos différents pays. Je suis très satisfait de ce que j'ai vu, après la visite du centre de supervision de trafic national et international», a-t-il indiqué. Il a, en outre, rappelé qu'il a échangé avec son homologue congolais sur d'autres questions qui interpellent la régulation. «On a échangé sur les pistes de solutions qu'il faut envisager dans nos différents pays, pour faire en sorte que ce phénomène paralysant (le piratage des télécommunications) ne soit préjudiciable pour l'économie de nos pays, mais également pour les opérations qui ont acquis les licences pour opérer et faire en sorte que les choses se



Abdou Karim Sali répondant aux questions des journalistes.

fassent dans les règles de l'art», a-t-il dit. Abdou Karim Sali a relevé qu'en tant que régulateurs, leur mission n'est pas simple, pour la bonne raison qu'il faut défendre, à la fois, l'intérêt des consommateurs et de l'Etat. Mais, il estime que pour développer le secteur des télécommunications, il faut aussi défendre, quelque part, les opérateurs. «Je pense qu'aujourd'hui, ce qui se fait au Sénégal est à peu près identique à ce qui se

fait ici au Congo. Je viens d'ouvrir des discussions avec l'A.r.p.c.e, mais ce que nous allons faire, c'est de matérialiser notre partenariat, à travers un protocole, une convention que nous allons signer. Ce protocole va nous permettre d'échanger nos expériences sur toutes les questions concernant la régulation», a-t-il affirmé.

Pascal Azad DOKO



Inspection générale de la santé

**Richard Bilecko dénonce les pratiques frauduleuses en réseau des responsables de la santé**

Richard Bilecko, inspecteur général de la santé, a effectué une mission de contrôle sur la disponibilité des médicaments dans les structures sanitaires du département de Pointe-Noire. Aussi a-t-il procédé, jeudi 23 juillet 2015, à la restitution du constat fait sur le terrain, dans la salle de réunion de l'hôpital de base de Tié-Tié. En présence de Jean Pierre Michel Ndzodault, directeur départemental de la santé de Pointe-Noire, du représentant du directeur départemental de la police et de nombreux gestionnaires desdits crédits.

Richard Bilecko s'est dit déçu du non-respect des directives du chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso. « Bien que les gestionnaires de crédits aient encaissé les montants relatifs aux différentes lignes du budget de l'Etat pour l'approvisionnement en médicaments, nous avons constaté des pratiques frauduleuses en réseau des médecins chefs des districts sanitaires, des infirmiers chefs des centres de santé intégrés, des responsables des pharmacies des formations sanitaires et des opérateurs économiques non agréés par le ministère de la santé et de la population. Des factures de complaisance ont été produites. Il n'existe pas de documents comptables justificatifs (Factures authentiques, bordereaux de livraison, procès-verbaux de réception). En plus aucun gestionnaire n'a pu garantir la présence physique dans les pharmacies des médicaments mentionnés sur les factures. Nous n'avons pas vu des médicaments achetés avec l'argent donné par l'Etat, sauf l'hôpital de Base de Tié-

Tié. Partout ailleurs, il y a des pratiques frauduleuses ou réseaux qui font que les médicaments ne soient pas disponibles. Les étiquettes sont vides. Nous avons vu des formations sanitaires acheter les médicaments de spécialités qui coûtent très chers, en lieu et place des médicaments génériques. Et, ces médicaments sont vendus aux patients. Les forfaits de recouvrement des coûts doivent servir à renouveler les stocks. Or, nous nous sommes rendu compte que très peu de formations sanitaires utilisent cet argent, pour renouveler les stocks. Aujourd'hui, nous vous donnons un avertissement verbal en présence de l'officier de police judiciaire, représentant le directeur départemental de la police, pour qu'au cours du prochain contrôle que nous allons effectuer en septembre de cette année, que ceux des gestionnaires, des médecins chefs et infirmiers-chefs, qui ont encaissé l'argent de l'Etat et qui ne justifient pas correctement que cet argent a servi pour les médicaments. Eh



Les participants à la restitution.

bien, nous transmettrons les procès-verbaux d'auditions, de constatations, de saisie de documents à la police qui fera des interpellations, pour les transmettre au procureur général de la République aux fins d'éventuelles sanctions. Nous prendrons également des sanctions administratives, parce que ce sont des infractions constituées au code de déontologie de la profession médicale. Infraction à la loi portant refonte du statut général de la fonction publique, mais aussi infraction à la loi n°5/2009 du 22 septembre 2009, contre la corruption, la concussion et la fraude en son article 15 traitant des soustractions, détournements ou autres usages illicites de biens. La peine encourue est un emprisonnement d'un an au moins et de dix ans au plus, et une amende dont le maximum sera la totalité des restitutions, indemnités ou dommages et intérêt, et le minimum, le quart.»

Signalons que la loi de finance octroie une allocation budgétaire aux formations sanitaires, aux districts sanitaires, et aux directions départementales de la santé pour l'approvisionnement en médicaments et autres produits de santé. Les décaissements sont effectués, régulièrement, auprès des gestionnaires de crédits. Les recettes de formations sanitaires sont gardées par les gestionnaires, pour servir au fonctionnement des formations sanitaires. Le Ministère de la santé et de la population dispose de manuels de gestion des pharmacies, de districts sanitaires et des médicaments dans les hôpitaux et les C.s.i (Centres de santé intégrés). L'inspection générale de la santé dispose d'un manuel d'inspection des pharmacies.

Equateur Denis NGUIMBI

Forum national Cefdhac Congo

**Les textes organiques et de travail validés**

Le forum national Cefdhac (Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale) Congo a tenu, jeudi 16 juillet 2015, un atelier relatif à la validation des textes organiques et de travail, à l'hôtel Phoenix, à Brazzaville. Présidé par Joël Loumeto, président du forum national Cefdhac Congo, cet atelier a eu pour objectif principal de finaliser les documents de travail et organiques du forum national Cefdhac, en vue de sa contribution au processus Redd+, au niveau national et de la sous-région Afrique centrale, et à son fonctionnement.

Près d'une vingtaine de participants venus de l'administration forestière, de la société civile et des professionnels des médias ont pris part à cet atelier, lequel a fait suite à celui inhérent à la revitalisation du forum national Cefdhac, tenu il y a quelques mois et, recommandant à cette structure de finaliser ses documents de travail. La raison d'être de cette rencontre a été, donc, d'exécuter cette recommandation consistant à valider différents documents de travail et organiques, pour contribuer au processus Redd+ et dynamiser son fonctionnement. Pour ce faire, les participants ont procédé à l'examen de la feuille de route comme repère, pour ne pas naviguer à vue et réaliser des activités jusqu'à 2017; à l'analyse de la stratégie d'engagement de la société civile congolaise regroupée autour de la Cefdhac, dans le cadre du processus Redd+ et, ont réexaminé le plan de communication pour un mieux informatif sur le processus Redd+ et les statuts du forum national Cefdhac. Ils ont validé tous ces documents, après des propositions d'amende-

ments. Pour Joël Loumeto, «avec la feuille de route, on va passer à la phase supérieure, une fois qu'on aura réussi à rassembler les ressources financières. Je pense que la visibilité du forum national Cefdhac devrait être améliorée et notre implication dans le processus Redd+ au Congo va être bien meilleure qu'avant». Par ailleurs, il a fait une restitution des conclusions de la 15e réunion du partenariat sur les forêts du Bassin du Congo, tenue à Yaoundé du 15 au 20 juin 2015, au Cameroun. Cette réunion a eu,



Jean Joël Loumeto (à dr.) et les participants.

entre autres thématiques, les changements climatiques et le processus Redd. La gestion de la faune au niveau sous régional et africain y a été discutée, car la structure qui en a la charge bat de l'aile. A propos, le ministre Henri Djombo a été désigné président du conseil d'administration de cette structure, pour réfléchir à son

sauvetage. La facilitation de partenariat pour les forêts du Bassin du Congo a conclu cet atelier: les Etats-Unis d'Amérique, qui, jusque-là l'assumait, a passé le témoin à l'Union européenne, qui, à partir de 2016, assumera ces fonctions de facilitation pour le partenariat.

Philippe BANZ

Oms

**Les infections hebdomadaires par le virus Ebola au plus bas niveau**

Le nombre d'infections hebdomadaires par le virus Ebola au plus bas niveau, depuis plus d'un an, en Afrique de l'Ouest, a indiqué l'Oms (Organisation mondiale de la santé), le 30 juillet dernier. Bien que se félicitant des efforts consentis pour combattre le fléau, l'Oms reste prudente puisque les pays touchés ne sont pas encore totalement débarrassés du virus. «Il y a une amélioration de la situation des pays touchés par le virus Ebola, qui sévit toujours en Guinée, Sierra Leone et Liberia», souligne l'Oms, ajoutant que le nombre d'infections hebdomadaires par le virus a effectivement baissé. Et ce, même si les pays touchés ne sont toujours pas sortis de l'ornière. Convaincue de la persistance de la menace, l'organisation a averti d'«un risque de contamination ultérieure» suite au décès d'un patient à Freetown, la capitale libérienne. Ce patient a été diagnostiqué positif au virus après sa mort à l'hôpital, le 23 juillet, selon l'Oms, qui estime qu'il a été en contact avec au moins 500 personnes. «dont plusieurs sont jugées à haut risque». Ce premier nouveau cas détecté, met ainsi fin à une période de 150 jours sans nouvelle infection dans le pays, qui commençait à souffler et reprendre espoir face à Ebola.

V.M

Association Lisanga 242

**Relever le défi de la tolérance, pour éradiquer la violence**

«La tolérance», qui est cette capacité de demeurer tous ensemble, en transcendant nos différences, sans pour autant les dégrader, a été le thème d'une rencontre organisée, dimanche 12 juillet 2015, à l'hôtel de ville de Brazzaville, par l'association Lisanga 242, sous les auspices de Floriane Ndengué, présidente du comité des femmes de Lisanga 242. En présence des membres du bureau du comité et du président national de Lisanga 242.



Le présidium pendant la rencontre.

Cette rencontre a permis aux femmes de Lisanga 242 de lancer, officiellement, la campagne de sensibilisation pour l'éveil de la jeunesse congolaise. Dans cette foulée, il sera organisé en septembre prochain, une convention nationale des jeunes femmes du Congo. Ce rendez-vous historique réunira les filles du Congo sans distinction, en vue de réfléchir sur la part de l'action de la jeune femme dans la destinée du pays. «En ma qualité de présidente du comité de cette convention, je vous invite à répondre vivement à ce cri du cœur dont nous sommes initiatrices», a déclaré Floriane Ndengué.

Parlant de la tolérance, elle a dit que «c'est la voie qui mène à l'unité et l'unité mène à la prospérité: la prospérité des esprits celle qui pourra nous mener plus tard à une prospérité intégrale. Et, pour parvenir à cette prospérité intégrale, nous devons faire le pari de la tolérance». La problématique de la tolérance, a-t-elle dit, est un défi qui pose le problème de l'unité dans la diversité; de pouvoir avancer, ensemble, sans pour autant suivre le même chemin. Je la vois comme un pari, le pari que nous pouvons réussir tous ensemble. Elle a ajouté, en outre, que «ce défi de la jeunesse congolaise est à notre portée, nous sommes précurseurs, aujourd'hui, d'un éveil non seulement pour le Congo, mais également pour l'Afrique. A vous filles et femmes, relever le défi de la tolérance et mettons-nous toutes en action, pour éradiquer la violence, la manipulation, la récupération et la corruption, ainsi que toutes les autres antivaleurs qui minent la jeunesse congolaise aujourd'hui.»

Quelques mots portant sur la paix et la tolérance ont été lus, à cet effet, dans des langues du pays, notamment: en Mbochi, Dondo, Lari, Bakouélé, Vili, Lingala, etc., par des jeunes femmes. Une façon de mettre en relief la tolérance sur fond de diversité linguistique.

Le président national de Lisanga 242 a loué, au cours de cette rencontre, l'initiative des femmes. Il a souhaité que plusieurs autres femmes y adhèrent et que la convention prévue en septembre soit un grand succès.

Rappelons que Lisanga 242 est une association de jeunesse apolitique, créée par des jeunes pour les jeunes. Son action consiste à promouvoir les opportunités de développement multiforme pour les jeunes. Elle se focalise sur la prise de conscience, pour mener le jeune congolais à transformer sa condition actuelle. Cette année son action a été jalonnée essentiellement par des formations gratuites offertes par des jeunes femmes et hommes et des ateliers de réflexions fondées sur le devenir du jeune congolais. Le cheval de bataille de Lisanga 242 est de lutter contre la délation des jeunes sur toutes ses formes, et d'appeler la jeunesse à se mettre debout, pour agir, changer leur condition dans la sérénité, la non-violence et l'efficacité.

Alain-Patrick MASSAMBA

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI  
Notaire

Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix  
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Boîte Postale 13.273/Téléphone: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/ E-mail: skymbassa@yahoo.fr

## ANNONCE LEGALE

### SOCIETE AGRICOLE DU CONGO

#### En abrégé «SACO»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de un million (1.000.000) de Francs CFA  
Siège social: 01, rue Paul Kamba, arrondissement 3 Poto-Poto  
Brazzaville, République du Congo  
RCCM: 14 B 4997

## CONSTITUTION

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 28 février 2014, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 07 mars 2014, sous Folio 4377, Numéro 740, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** société à responsabilité limitée uni personne;

**Objet:** la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Les activités agro-industrielles;
- L'élevage;
- La transformation industrielle et la commercialisation des produits agricoles et d'élevage;
- La plantation des champs: - de maïs; - de manioc; - du riz; - de haricot; - d'oignons; - de bananier; - de palme à huile; - et de toutes autres cultures agricoles;
- L'importation et l'exportation de matériel et des produits agricoles;
- La prise de participation dans toutes sociétés agricoles ou ayant un objet similaire;

Et, plus généralement, la réalisation de toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tous tiers, y compris la création de toutes sociétés filiales ou non, la prise d'intérêts dans toutes affaires similaires, sociétés créées ou à créer, la participation, la gérance et toutes autres activités susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement;

**Dénomination:** la société a pour dénomination: SOCIETE AGRICOLE DU CONGO, en abrégé «SACO»;

**Durée:** la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

**Siège social:** le siège social est fixé: 01, rue Paul Kamba, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo;

**Capital social:** le capital social est fixé à la somme de un million (1.000.000) Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 01 à 100, entièrement souscrites et libérées, attribuées à l'associée unique, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 28 février 2014 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

**Gérance:** aux termes du procès-verbal des décisions de l'associée unique du 28 février 2014, Madame LI HU a été nommée en qualité de gérante de la société SOCIETE AGRICOLE DU CONGO, en abrégé «SACO», pour une durée indéterminée; Dépôt légal a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 28 mars 2014, sous le n° 14 DA 358;

**Immatriculation:** la société SOCIETE AGRICOLE DU CONGO, en abrégé «SACO», a été immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier, le 28 mars 2014, sous le n° 14 B 4997.

Pour insertion légale,  
Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI

## REMERCIEMENTS

Le Seigneur a accueilli, dans la paix, Brice Alex ZOLA «Ya Zola», le 15 juillet 2015.

Profondément touchés par les marques de sympathie et de réconfort lors de cette douloureuse épreuve, les enfants Dumba dia Matouba Colette remercient tous ceux qui les ont accompagnés dans la traversée de cette tourmente épreuve.

*Que son âme repose en paix.*



## NÉCROLOGIE

M. Jules Miakamona et Mme Marguerite Kiminou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de M. Roger KIMINOU, survenu par accident sur la route nationale n° 1, le 26 juillet 2015, à Brazzaville.

L'inhumation est prévue pour le mercredi 5 août 2015, au village Yokama (Kinkala).

Par ailleurs, ils prient tous ceux qui se sont associés à leur deuil de trouver, ici, l'expression de leur profonde gratitude.



## TROC OU ECHANGE DE PARCELLE ENTRE POINTE-NOIRE ET BRAZZAVILLE

Nous échangeons notre parcelle (400m<sup>2</sup>) avec maison moderne située à Pointe Noire contre une parcelle avec maison située à Brazzaville. La maison de Pointe Noire comprend: 03, chambres climatisées, 02 douches équipées, salon+salle à manger, parcelle bien clôturée avec portail.



Nous contacter au 055556684 ou par email: pikapaul2@gmail.com

## COMMUNIQUE!!!

### LES ETUDES EN EUROPE (UKRAINE) A LA PORTEE DE TOUS

Le Consul Honoraire d'Ukraine au Congo-Brazzaville, Monsieur Faustin NGOBEYA, informe les parents d'élèves et les étudiants que les inscriptions au titre de l'année académique 2015-2016 sont ouvertes et se poursuivent.

- Les diplômes demandés pour les études supérieures sont: Baccalauréat, BTS, Licence, dans les filières suivantes: Médecine générale; Pharmacie; Stomatologie; Médecine vétérinaire; Hygiène-Sécurité et Environnement; Pétrichimie; Exploitation des forages gazoducs; Forage en mer et sur terre; Exploitation des forages pétroliers; Géologie; Exploitation minière; Génie civil; Electricité; Mécanique générale; Mécanique auto; Finance et crédit; Comptabilité audit; Transport et logistique; Marine marchande; Aviation civile; Architecture; Maintenance informatique; Management des ressources humaines; Economie et bien d'autres (plus de 2000 filières).  
- Pour les études moyennes, les diplômes demandés sont: BEPC; BEP; BET; dans les filières suivantes: Médecine; Pharmacie; Electronique; optique et bien d'autres.

N.B: Par ailleurs, le Consul rappelle à tous les élèves et étudiants, que les formalités de voyage pour les études à l'étranger commencent par:

- L'établissement d'un passeport ordinaire auprès des autorités compétentes; et,
- Le retrait de l'attestation de réussite aux diplômes cités et du relevé de notes.

Nos adresses:  
Facebook: Universitèsperspectivesformation  
Brazzaville: 132, rue Bango, Plateau des 15 ans (vers l'Eglise catholique Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde).  
Tél.: 06 841 55 35/06 613 23 81/ 06 825 67 53/06 668 56 35/ 04 418 55 69/01 668 56 35/04 404 29 89.  
Pointe-Noire: En face de la Radio Océan (Linda), à Tchimbamba, Rue Mbéndé, Bâtiment n° 27.  
Tél.: 06 814 24 28/04 404 29 89/05 386 35 01/ 06 668 56 35/04 418 55 69/01 668 56 35/06 841 55 35/06 613 23 81.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT  
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),

Centre-ville Brazzaville.

Tél: (00242)05.775.69.43/06.668.58.14, B.P: 15.244

E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com  
République du Congo

## ANNONCE LEGALE «SATER CONGO» S.A.R.L.

Société A Responsabilité Limitée  
Capital de 5.000.000 FRANCS CFA

Siège Social: Rond-Point Coupole, à proximité de la boulangerie de la Plaine Ex-Léon, Centre-ville, Brazzaville/RCCM: CG/BZV/15 B 5948/REPUBLIQUE DU CONGO.

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 9 juin 2015, enregistré au bureau des domaines et du timbre à Brazzaville, le 17 juin 2015, sous Folio 106/6 numéro 1413, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** «SATER CONGO»;

**Forme Sociale:** Société A Responsabilité Limitée (SARL);

**Associés:** 1- Monsieur Jean VALENTIN;  
2- Monsieur Pascal Camille DURAND;  
3- Madame Claudia YOKA.

**Capital Social:** Cinq Millions (5.000.000) FRANCS CFA, divisé en (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux associés;

**Siège social:** Rond-Point Coupole, à proximité de la boulangerie de la Plaine Ex-Léon, Centre-ville;

**Objet social:** La société a pour objet, en République du Congo:

\* L'Aménagement routier et urbain (coffrage glissant, les bordures et caniveaux, l'assainissement, le mobilier urbain);

talliques ou en bois, le garde-corps sur ouvrage, les panneaux de signalisation, le balisage de sécurité);

\* Le Balayage des voies, le nettoyage des équipements, la réparation des routes;  
**Durée:** quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

**Déclaration notariée de souscription et de versement:** aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 9 juin 2015 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 juin 2015, sous folio 106/7 numéro 1414, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associés;

**Gérant statutaire:** Madame Claudia YOKA, de nationalité congolaise;

**Dépôt légal** a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 25 juin 2015, sous le numéro 15 DA 612;

**Immatriculation au R.C.C.M:** La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal

**La berge du Djoué, vers La Fougère, occupée par un opérateur économique**  
La berge du Djoué, dans la zone de la Fougère (premier arrondissement Makélékélé), à Brazzaville, sont occupées par un opérateur économique qui a entrepris de les remblayer, pour créer de l'espace propice à ses activités commerciales. Il a aussi occupé un collecteur naturel situé vers La Fougère et qui se jette dans la rivière Djoué, en y érigeant une maisonnette à caractère commercial. Comme si cela ne suffisait pas, l'opérateur économique a pris goût et occupe, actuellement, une partie de la berge de la rivière Djoué, toujours située vers la Fougère qu'il est en train de remblayer, afin d'y bâtir assurément une maison de commerce. La direction générale de la construction lui a déjà adressé un courrier pour le sommer d'arrêter ses travaux. Apparemment, l'opérateur économique passe outre. A-t-il le soutien de la mairie de Makélékélé? Les voisins s'interrogent sur l'apathie des pouvoirs publics à lui faire entendre raison.

**Les activités des partis d'opposition censurées dans les médias publics?**

Le dialogue alternatif, organisé par plusieurs partis politiques de l'opposition, rejoints par quelques formations de la majorité s'opposant au changement de la Constitution, s'est déroulé au siège de l'U.p.a.d.s, au quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, du 26 au 29 juillet dernier. Si les médias privés, invités à couvrir les cérémonies d'ouverture et de clôture de cette rencontre politique, l'ont fait les médias publics, notamment Radio-Congo et Télé-Congo, l'ont, tout simplement, ignoré. Il y a eu, auparavant, un black-out total sur les conférences de presse de l'ancien ministre André Okombi-Salissa et la sortie officielle de l'I.d.c (Initiative pour la démocratie au Congo), le samedi 1er août 2015. Par contre, il est fait une part belle aux informations relatives aux activités des partis politiques et associations soutenant le dialogue de Sibiti. Des espaces d'expression sont donnés aux dirigeants de la majorité, mais pas à ceux qui ont participé au dialogue de Diata. Il y a lieu de signaler tout de même que les dirigeants de l'opposition déclinent, eux-mêmes, les invitations qui leur sont adressées par les responsables des médias publics, pour participer à des émissions de débat.

**Un grand dépotoir en face du marché du Plateau des 15 ans**

Au bord de l'avenue des Trois Martyrs, en face du marché du Plateau des 15 ans, avant le Pont du Centenaire, il y a un grand dépotoir dont les odeurs âcres et nauséabondes agacent voisins, passants, notamment ceux qui attendent les minibus de transport en commun et taxis «cinq cents-cinq cents» exploitant l'itinéraire Plateau des 15 ans-Mfilou. Cela fait plus de six mois que ce dépotoir existe. Curieusement, il n'interpelle pas les autorités locales.

**Un voleur a laissé sa peau au quartier Mvoumvou à Pointe-Noire**

Un voleur, probablement d'une trentaine d'années, a été molesté par une foule en furie et jeté dans une rigole, dans la rue Diosso, à Mvoumvou, le deuxième arrondissement de Pointe-Noire, en fin de semaine dernière. Quatre autres bandits, ses complices, ont pris la poudre d'escampette. Ces malfrats s'étaient introduits dans un domicile, mais ils n'ont pu commettre leur forfait, puisque débusqués. Des gens ont crié «au voleur!», et la foule ne s'est pas fait attendre. S'étant dissimulé dans un caniveau, l'infortuné a été vite repéré, puis retiré de sa cachette. Il a alors subi la vindicte populaire. En tout cas, le jeune homme a été copieusement battu, jusqu'à ce que mort s'en suive. Et comme si cela ne suffisait pas, la foule s'est livrée à un barbarisme inouï, en tailladant le corps du pauvre malheureux. Qu'elle est sauvage, la justice populaire! Il faut dire que les habitants de Mvoumvou se plaignent beaucoup des actes de braquage dont ils sont victimes, régulièrement, ces derniers temps. Des bandits, parfois armés, les visitent, comme ceux qui ont braqué une femme vers l'école primaire de Mvoumvou, ou ceux qui ont opéré vers l'Institut Pasteur, blessant grièvement une autre femme. En tout cas, la force publique a du boulot, pour faire régner la sécurité publique dans les quartiers populaires.

**L'avenue Fouékélé momentanément praticable à Bacongo**

Elle était impraticable, l'avenue Fouékélé, dans le deuxième arrondissement Bacongo. La chaussée goudronnée avait disparu, depuis des lustres. A cause des mares d'eau, pendant la saison des pluies, l'avenue s'était creusée, avec la circulation automobile, de son intersection avec l'avenue Mabila-Ma-Nganga au rond-point Cinq chemins, jusqu'au prolongement vers l'avenue Matsoua. Les automobilistes ne savaient toujours pas à quel saint se vouer sur cette route goudronnée, mais totalement dégradée. Dieu merci, à quelques mois de la saison des pluies, cette avenue goudronnée est en pleine réhabilitation, suivant les travaux de réparation de la voirie confiés à la société chinoise C.r.b.c (China roads and bridges corporation). En tout cas, avec cette opération des réparations des routes, les nids de poule sont en voie de disparition dans la capitale. Mais, beaucoup reste encore à faire.

**Les commerçants appelés à embellir leurs boutiques avant le 15 août 2015!**

Les commerçants tenant des boutiques le long des grandes artères de la ville-capitale ignorent, souvent, la circulaire qui les oblige à rafraîchir la façade de leurs commerces respectifs, en y appliquant la peinture une fois l'an. Eh bien! un communiqué de la mairie de Brazzaville les invite à exécuter des travaux de peinture, avant le 15 août 2015. Le conseil départemental et municipal promet de jouer, donc, son va-tout, pour l'exécution de cette directive. Probablement, il faut aussi une circulaire pour appeler les administrateurs-maires d'arrondissements de mobiliser les populations pour des opérations de salubrité dans les quartiers, le nettoyage des caniveaux, etc. Avec les jeux africains, la ville-capitale sera, en effet, sous les projecteurs des médias internationaux. Alors, il est plus que jamais grand temps pour de grandes opérations «retroussons les manches» dans les marchés, les quartiers et les places publiques, chaque week-end.

*Direction générale du contrôle des marchés publics*

**Des progrès notables dans le suivi de l'exécution des marchés publics**

Jean-Didier Elongo, directeur général du contrôle des marchés publics, entouré de ses collaborateurs, a eu une séance de travail, au siège de sa direction générale, à Brazzaville, mardi 21 juillet 2015, avec des délégations de la Banque mondiale et de la Bad (Banque africaine de développement), qui sont des partenaires techniques et financiers du Congo. La Banque mondiale était représentée par Sidy Diop, coordonnateur sous-régional de la passation de marchés en Afrique centrale et Madagascar, et Clément Tukeba-Lessa Kimpuni, spécialiste principal en passation de marchés, tandis que la Bad par Hassane Moctar, coordonnateur régional des acquisitions en Afrique centrale et Nouridine Dia, économiste résident.



*Pendant la séance de travail entre la D.g.c.m.p et les partenaires techniques et financiers.*

**L**a séance de travail a porté sur la présentation du rapport d'activités 2014, l'examen des statistiques sur la performance du système des marchés publics, la présentation des résultats du diagnostic des marchés publics par la Banque mondiale, ainsi que la présentation des orientations contenues dans le projet de la nouvelle politique des marchés publics selon la Bad. Ainsi, les deux parties ont procédé à l'analyse des principaux indicateurs disponibles. L'année écoulée, la direction générale de contrôle

des marchés publics a examiné et validé 51 plans de passation de marchés, contre 94 attendus, soit un taux de réalisation de 54%. Sur 1.531 projets de marchés soumis à la Direction générale de contrôle des marchés publics, on a compté 56% des marchés de travaux, 40% des marchés de fournitures, 5% des marchés de prestations intellectuelles. Les appels d'offres nationaux ont été à 79%, contre seulement 4% d'appels de marchés restreints, 13% de marchés passés selon la formule simplifiée et 4% des marchés de

gré-à-gré. 70% des marchés sont revenus aux ministères sectoriels, contre 30% aux autres maîtres d'ouvrage. A la lumière des débats, on a noté que des progrès notables ont été enregistrés dans le domaine du suivi des modalités d'exécution des marchés publics. Au nom des deux partenaires techniques et financiers, Sidy Diop a dégagé l'intérêt de la séance de travail. «A travers cette rencontre, l'objectif

recherché a été d'apporter notre appui à la réforme des marchés publics, qui est un exercice continu. De façon régulière, nous discutons avec les acteurs clés du système des marchés public et nous essayons d'apporter notre contribution à l'amélioration des conditions d'exécution de la commande publique», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

*Commentaire*

**Garantir la liberté de circulation sur la route Pointe-Noire/Brazzaville**

On l'a dit sur tous les tons: la construction de la route Pointe-Noire/Brazzaville constitue un vrai soulagement. Fini le temps où, pour parcourir les près de 600 kilomètres entre les deux villes, le train était le seul recours. La route, belle et moderne, vient, en plus, renforcer un recours possible à l'avion devenu une vraie aubaine pour des populations comme celles de Dolisie. Ne boudons donc pas notre plaisir: cette route constitue une de ces choses dont tout Congolais savait, depuis les temps immémoriaux, qu'elle devait combler une cruciale lacune. Aujourd'hui que le rêve est réalisé, tout le monde la considère avec le plus grand naturel. C'est à peine si on se demande pourquoi cela n'avait pas été fait plus tôt! La route est là et les difficultés de naguère du passage épique du Mayombe ne sont plus qu'un souvenir.



*Les chauffeurs de grumiers et de semi-remorques roulent en toute insouciance et voici les conséquences.*

**P**ourtant, il en va, sans doute, de la nature humaine que devant le bon, on réclame le mieux et en face du mieux, on exige l'impeccable. Des idéaux légitimes, surtout lorsqu'il s'agit d'une Nation. Car, la belle route de Pointe-Noire déploie, par-ci par-là, des obstacles qui empêchent de jouir du «mieux» qui nous est livré. J'ai fait trois fois la route Pointe-Noire/Brazzaville et, à chaque fois, j'en suis sorti avec des nerfs à vif. La route en soi n'est pas coupable. Ce sont les hommes, en principe postés pour en assurer la viabilité et notre sécurité, qui sont, chaque fois, des dangers à la sécurité et une menace à la conduite tranquille. Tout cela, si on met de côté les chauffeurs de grumiers et de semi-remorques qui roulent en toute insouciance, sans tenir compte ni des autres, ni des panneaux, ni du marquage au sol (notre photo). Que ce soit de nuit ou de jour, quitter Pointe-Noire constitue une première épreuve. Lors de mon dernier voyage, il m'a même été plus difficile de partir de Tié-Tié vers Mongo-Kamba. Embouteillages, sens interdits multiples et, surtout, routes barrées dans une ville en chantier y ont

transformé la conduite en une «gym cana» des plus éprouvantes. Mais, c'est au premier barrage de police, presque à Mengo, que les points d'interrogation naissent sur le sens de service de la Force publique. On vous reproche tout et son contraire: des phares allumés alors qu'il fait jour; un bras de passager qui aurait dépassé; un coffre arrière qui ne fermerait pas bien, etc. Je ne m'énerve pas, je pose la question citoyenne de rigueur: «Que dois-je faire, chef?». La réponse tombe sans retard: «C'est 2000 F et encore estimez-vous heureux, c'est 10.000 F en temps normal». Je paye. «C'est bon», me dit l'agent. «Mais, faites attention à Hinda. Là-bas, on risque de ne pas être compréhensifs». Une manière de dire: «Tu as payé, tu peux foutre le camp, il n'y aura pas de reçu». A Hinda, les choses se déroulent comme prévu. Les phares qu'on me reprochait d'avoir allumés ne s'allumeraient pas assez bien ici. On me fait signe de remettre mon «dossier», et de suivre une vingtaine de mètres plus loin, à l'abri de tout regard et oreilles non voulus, le policier à moto qui me tient un langage de clarté: «2000

F, je passe». J'arrive à Dolisie. Je fonce, dépasse Nkayi, traverse la Bouenza et prétends franchir le dernier village de ce département, avant l'entrée dans le Pool, Ngola Noundou. Ici, le spectacle est curieux: le policier chef de poste est vraiment charmant. A mots très choisis, il me fait comprendre qu'il est risqué de traverser le Pool de nuit. «Mais, si vous passez quand-même, c'est à votre risque et péril». 2000F. On retire, dans un sourire qui n'annonce rien de bon, la corde qui fait fonction de barrière de police. Et je fonce. En fait, je n'ai pas parcouru dix kilomètres, le soir tombant, que je me vois intimer l'ordre de m'arrêter. Un policier, seul, agite nerveusement une puissante torche. Arrêt. Interrogatoire. «Pourquoi traversez-vous le Pool de nuit, ne savez-vous pas que c'est dangereux?». 2000F. Je passe et dix kilomètres plus loin, c'est la grosse force. Ils sont peut-être six policiers avec torches et kalachnikovs. Chez eux, la question n'est même plus utile: «Vous payez 10.000 ou bien, c'est l'Angola!». Angola, qu'est-ce? Un camp? Une quelconque féroce notoriété du coin? Pendant que j'essaie de par-

lementer, les menaces se font très vives. Je suis rejoint par un autre véhicule de marque Rav4 qui, lui aussi, vient de se sortir du port de Pointe-Noire, avec l'intention téméraire d'arriver à Brazzaville. A deux, nous tentons de discuter, rien à faire. 3000 F chacun. Nous passons. Le voyage se passe sans autres inconvenients financiers. D'ailleurs, notre cortège se renforce d'un autocar brinquebalant dont le conducteur, hilare, me demande: «Toi aussi, tu as payé?». C'est dans cette atmosphère assez détendue mais avec quelques billets de banque en moins, que nous arrivons au «bloc» de Mindouli. Là, plus question de s'en tirer avec les quelques rares 1000 F fripés qui nous restent au fond des poches: on ne passe pas, c'est la loi. Puisque c'est la loi, nous obéissons, en cherchant un coin de véranda où passer la nuit, ou allongés dans les voitures. Les petits hôtels qui ont poussé dans la zone ou qui se sont constitués comme tels, sont tous pris. Rien à manger, sinon des beignets...

(Suite en page 20)

**ANNONCE LEGALE**

**Cabinet d'Avocats GOMES**

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à son siège, en date du 26 mai 2015, la Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général, WEI YE ENGINEERING, au capital social de 10.000.000 francs CFA, sise à l'Immeuble SOCOTRAV n° 301, quartier Wharf, Centre-ville, Pointe-Noire, République du CONGO, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 13 B 1308, NIU: M2013110001630088, a pris deux résolutions, respectivement sur le

changement de sa dénomination sociale et de son siège sociale.

A compter de la présente annonce, la société WEI YE ENGINEERING SAU avec AG, devient: Société WEI YE SERVICES & TRAVAUX PETROLIERS SAU avec AG; et son siège social sis Immeuble SOCOTRAV n°301, quartier Wharf, Centre-ville, Pointe-Noire, est, désormais, situé au: VILLAGE NTANDOU MBOMA, TCHIAMBANZASSI; Pointe-Noire, République du CONGO.

(Suite de la page 19)

à l'aspect méchant ou, version assez piquante pour le moins, une liqueur alcoolisée dont le distillateur nous assure qu'elle «soigne tout». Tout, vraiment? Conduisant depuis des heures, mon dos a bien besoin de quelque antidouleur, mais peut-on se fier à un Mindoulien qui, à 3h du matin, vous propose un élixir toutes fonctions, présenté dans une bouteille de Campari? Suspect. L'aube n'est d'ailleurs pas loin. Nous nous mettons littéralement en rang: voitures légères en avant et gros camions, notamment chinois chargés de ciment et autres lourds matériaux de construction, en dernier, («pour mieux les arnaquer», hasarde un compagnon de voyage). Nous sommes bien une quarantaine de véhicules. On passe. Nous tombons sur un autre bloc, mais ici, les forces de l'ordre font œuvre utile, il faut le reconnaître. Quelques

mètres devant nous se présente un pont de dégage- ment, étroit, et qui ne permet pas le passage de deux véhicules à la fois, quel que soit le gabarit. Il faut procéder à l'alternance des passages. Un peu d'énerverment, mais ma voiture passe, ainsi que celle de mon «rav-quatreur». On fonce. Dernière descente avant la montée sur Kinkala. Pont et autre «bloc» policier, doublé d'un contrôle des documents du véhicule par des douaniers assez détendus. Une formalité obligatoire est imposée ici par le bon sens: lavage du véhicule dans une rivière boueuse, pour laisser la couche de poussière qui nous enveloppe depuis des kilomètres. Policiers et douaniers corrects, voiture propre. Mais, il faut payer le lavage. Normal. Je grimpe sur Kinkala où je n'entends pas m'arrêter. Mais, c'était sans compter avec le zèle d'autres agents. Je dois faire deux fois le sens giratoire pour trouver le bon panneau vers Brazzaville. Le policier, vigilant, estime

que cette hésitation est une grave infraction. Et, d'ailleurs: «Pourquoi le Rav4 qui précède ne s'est-il pas arrêté au coup de sifflet de l'autorité (textuel)?» Que répondre: que quand il me prend le loisir d'enfreindre le code de la route, je préfère le faire seul et pas en bande? Discussion animée. 1000 F. Passage. Je fonce littéralement vers Brazzaville, pied au plancher, dépité par un voyage que j'avais préparé avec soin. Croyez-moi ou non, c'est au péage de Nganga-Lingolo (donc à quelques kilomètres de Brazzaville) que je rencontre les premiers agents arrêtant mon véhicule et me faisant payer, reçu à l'appui, une somme (500F, je crois) justifiée, avec des chances de la voir tomber dans l'escarcelle nationale du Trésor public. Vous voulez prendre la route Pointe-Noire/Brazzaville ou le sens inverse? Préparer de petites coupures de 1000 F et, surtout, de 2000 F. Révoltant.

Albert S. MIANZOUKOUTA

**IN MEMORIAM**

**Jean Merlyns YANGA**  
(5 août 2008-5 août 2015)

Cela fait, exactement, 7 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui notre frère, père, époux: Jean Merlyns YANGA, Inspecteur des Postes et Télécommunications. Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce,

Rose Adèle, Nelly, Christ et Jydhel, ainsi que le colonel Guébé et familles prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. A cet effet, des messes seront dites aux églises: Anne Marie Javouhey, Fatima et la Cathédrale Sacré-Cœur, le 5, 6, 7, 8,



9, 10 Août 2015, à 6h30.

**Papa, tu seras à jamais gravé dans nos cœurs.**

ETUDE Maître Anicet BALHOU  
Notaire  
B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10/06-653-40-35  
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage.  
Porte 303, 19, Avenue Charles DE GAULLE.  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf février deux mille quinze, enregistré le six mars de la même année, Folio 043/1 n°149, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «FRIGO COSTA» SARL au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION) dont le siège est établi à Pointe-Noire, rue Bruno TCHICAYA n°8, Matendé, Arrondissement 2 Mvoumvou.

toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Célestin DA-COSTA est nommé Gérant par décision collective des associés.

Elle est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° RCCM CG/PNR/15 B 295.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:  
- Commerce général;  
- Import des produits congelés;

Pour avis,  
**Maître H. A. MACAYA-BALHOU,**  
Notaire

Et, plus généralement,

Etude de Maître François Den LOUBOTA  
NOTAIRE  
Boîte postale: 4315, Téléphone: 05 748 99 64  
Pointe-Noire  
République du Congo

**ANNONCE LEGALE**

Il appert d'un acte authentique portant STATUTS de la société «JUNP CONGO-SARL» reçus en l'Etude de Maître François Den LOUBOTA, Notaire, à la résidence de Pointe-Noire, le 10 février 2015, enregistrés même ville, gratis, le 13 février 2015, folio 028/61, n° 1320, ainsi que ses annexes, le tout dûment enregistrés, la constitution d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:

- 1-FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);
- 2-OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:  
1-Travaux sur cordes, Inspection, Réparation, Maintenance pour offshore et Onshore Cies, plus Drones;
- 2-Et, généralement, la société pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement;
- 3-DENOMINATION:  
-La dénomination sociale de la société est: «JUNP CONGO»;
- 4-SIEGE SOCIAL:  
-Il est établi, à Pointe-Noire, Yard ILOGS, Boîte postale: 1400, République du Congo;
- 5-DUREE:  
-La durée de la société est de Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (R.C.C.M.);
- 6-CAPITAL SOCIAL:  
Le capital social est fixé à la somme de UN MILLION (1 000 000) de FRANCS CFA, divisé

en Cent (100) parts sociales égales de Dix mille (10 000) francs CFA chacune, numérotées de Un (1) à Cent (100);  
7- DEUX (2) PORTEURS DE PARTS:  
1-Monsieur TROTE Stéphane Raymond Pierre;  
2-Monsieur MARQUANT Antoine Jean Dominique.

8-GERANCE:  
Monsieur TROTE Stéphane Raymond Pierre est nommé Gérant Statutaire de la société, pour une durée illimitée;

9-FORMALITES AU NIVEAU DU CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES: OBTENTION DU REGISTRE DU COMMERCE ET DU CREDIT MOBILIER (R.C.C.M.) - IMMATRICULATIONS AUX NIU ET A LA STATISTIQUE:  
-La société «JUNP CONGO-SARL» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 20 février 2015, sous le numéro R.C.C.M. POINTE-NOIRE (CG/PNR/15 B 189). Le dépôt des actes constitutifs de ladite société audit greffe, notamment Statuts et Déclaration notariée de souscription et versement du capital social, ont été enregistrés sous le numéro 15 DA 279.  
-La société «JUNP CONGO-SARL» est immatriculée au NIU (Numéro d'Identification Unique), sous le numéro M20151100005900157, le 11 mai 2015, à Brazzaville et à la Statistique (Institut National de la Statistique), le 05 mai 2015, à Brazzaville, sous les numéros, SCIEN: 1701920; et SCIET: 17019200018.  
-Monsieur TROTE Stéphane Raymond Pierre, gérant statutaire de la société «JUNP CONGO-SARL» est immatriculée au NIU, sous le numéro P2006110006497232, depuis 2006.

Pour insertion,

**Maître François Den LOUBOTA**

Roman

# Claude-Ernest Ndalla a présenté «L'illuminé», à Paris

Le 25 juillet dernier, à Paris, Claude-Ernest Ndalla "Graille" a présenté son dernier ouvrage, "L'illuminé", paru dans la Collection Ebalé ya Congo des Editions Paari (France). Un roman de 152 pages au contenu étonnant réel, qui mêle fiction et réalité, à tel point que l'on pourrait se perdre!

**F**iction ou réalité? C'est la question qui vient à l'esprit, lorsqu'on finit ce livre. En effet, ce récit est très proche de la réalité et connaissant le parcours de l'auteur, il est difficile de ne pas se poser cette question. Même si, à ce niveau, il répond, à la page 12: «Cependant, l'histoire et la fiction font bon ménage: l'histoire rencontre la fiction, et la fiction donne des couleurs belles et vives. Il nous faut donc savoir nourrir le roman de l'histoire, et faire de l'histoire un roman...»

On aura compris que "L'illuminé" est un roman, donc rien que de la fiction. Une fiction nourrie de l'expérience et du vécu de son auteur. A certains passages, le ton du récit change: de la troisième personne, il passe à la première; l'on se demande, alors, si Malonga-Mouanga (le personnage principal du livre) n'est pas une autre version de Claude-Ernest Ndalla! Il est vrai aussi que le fait de connaître la vie de l'auteur peut induire en erreur et pousser tout lecteur à chercher, avant tout, à le retrouver dans son récit.

"L'illuminé", c'est le nom que l'auteur donne au Pasteur Ntoundi, et dans le récit, il parle de son émergence en 1998, jusqu'à son apogée. Il est présenté comme une marionnette qui entretient des

rapports ambigus avec non seulement le pouvoir, mais aussi, avec d'autres groupuscules de la sous-région. Homme de Dieu, fanatique tourmenté et cupide, l'auteur nous partage ses espoirs, ses doutes, ses peurs, ses angoisses, ses insomnies et ses hallucinations. Il peint un personnage différent de celui que tout le monde perçoit, il nous plonge aussi dans l'intimité de ce personnage fabriqué de toutes pièces à des fins destructrices. En un mot, L'illuminé est une imposture, une gageure qui n'existe que, parce que le Congo est tout, sauf un état uni.

A travers le récit de cet illuminé, Claude-Ernest Ndalla nous guide dans les méandres de la géopolitique. L'illuminé n'est qu'un prétexte pour raconter et explorer, faire sa lecture des événements qui ont marqué les deux Congo. On apprend beaucoup d'informations sur les conflits en Afrique centrale, sur la guerre d'influence que se livrent Américains et Français pour le contrôle de ces deux pays. Des guerres par procuration ("war by proxy" de Zbigniew Brzezinski) qui endeuillent l'Afrique, depuis des années, déjà. Le Pool, du fait des exactions de l'illuminé, a payé un lourd tribut dans les conflits congolo-congolais. Au regard de l'histoire, on



Claude-Ernest Ndalla.

serait tenté de croire que le héros de ce livre n'est pas l'unique illuminé que le Congo ait connu.

Malgré l'intrigue que l'auteur tente de construire autour des événements et personnages connus, avec des personnages fictifs, le mélange ne prend pas, la fiction ne passe pas bien; l'histoire vraie transpire dans chaque ligne. Les citations et les extraits d'articles de presse que l'on trouve dans ce livre en sont des exemples. Témoin privilégié des événements marquants de l'histoire du Congo, depuis les indépendances, Ndalla "Graille" a choisi la fiction pour nous livrer sa version des faits, sa part de vérités. Une de nombreuses vérités. On aurait voulu qu'il ait le courage de raconter sa vérité, sans passer par la fiction car, qui dit fiction, dit réalité édulcorée ou histoire vraie assaisonnée. Par la fiction aussi, l'on se cache et l'on évite de se prononcer! Il se pose les mêmes questions que tous les Congolais. Des questions, évidemment, restées

sans réponses:

A quand donc la naissance de la Nation congolaise, dès lors que les esprits éclairés n'arrivent pas à sortir des nasses de l'ethnocentrisme? Finalement, que reprochions-nous à Lissouba? (page 14); Etant enclavé, où avait-il [Pasteur Ntoundi] pu s'approvisionner en armes légères et lourdes? Lui qui volait des poulets pour pouvoir manger, il y a à peine cinq ans, où a-t-il pu trouver l'argent pour acquérir camions, scieries et espèces sonnantes et trébuchantes? (page 35); Comment, lui [président de la République], le garant de l'ordre public et de l'intégrité du territoire, pouvait-il laisser faire un bandit, s'il n'était pas en collusion avec lui? (page 96).

Il est vrai que dans cette fiction, il laisse, quand même, paraître ses idées, lorsqu'il dit, à la page 131: «Le dialogue est le territoire privilégié de la tolérance, mais à condition de s'y préparer sans idées préconçues et parti-pris, sans s'y rendre pour imposer sa vérité», avant d'ajouter, pendant son mot introductif: «Pour dialoguer, il faut être au moins deux! Quand on est tout seul, c'est un monologue. Mais, pour bien dialoguer, il faut aussi savoir écouter»

A 78 ans, fatigué et malade, le vieil homme a toujours sa verve légendaire. Ecrire ses mémoires aurait été plus approprié que cette fiction! Devoir de mémoire oblige! L'homme a préféré botter en touche, prenant tout le monde à contre-pied!

Anthony MOUYOUNGUI

Théâtre

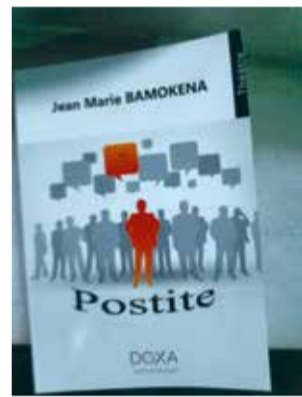
# Le coup de gueule de Jean-Marie Bamokéna dans «Postite»

Le dramaturge congolais fait parler les acteurs de sa pièce de théâtre, intitulée: «Postite», pour étaler, sur les planches, le mal-être des ministres écartés de l'équipe gouvernementale au Congo. L'ouvrage a été présenté, samedi 25 juillet 2015, à l'I.f.c (Institut français du Congo) de Brazzaville.



Des acteurs lisant des extraits de la pièce pendant la présentation de la pièce de théâtre.

Postite: un titre, un néologisme et une maladie, pour qualifier le malaise des hommes politiques «accrocs» au pouvoir (postes ministériels), une fois le «carton rouge» reçu. Tel un miroir, Jean-Marie Bamokéna donne aux lecteurs et spectateurs, le reflet d'une société en perte de «bon sens». Une sorte de crise de la pensée que scènes et actes font paraître, en 194, la pièce «Postite»,



La couverture de l'oeuvre dramatique.

elle, étant publiée aux Editions La Doxa (Editeur militant), en 2015. «En Afrique, la notion de politique a perdu sa noblesse. On n'y va pas parce qu'on croit, mais parce qu'on veut s'enrichir. On ne vient pas en politique pour garnir son parking en voiture. La politique est un sacerdoce. Ce qu'on attend d'une pièce de théâtre, ce n'est pas le rire, mais la morale. Je pars de l'adage qui dit, souvent, qu'il faut rire de nos malheurs, pour ne pas en mourir. A chaque fois qu'il y a un de mes textes qui est mis en spectacle, toutes les couches sociales retiennent quelque chose», indique Jean-Marie Bamokéna. «Le diagnostic est fait. Le remède, c'est qu'il faut faire la politique autrement. S'il n'y a pas un idéal noble dans nos actions, ça dégénère très vite, s'il n'y pas de poste pour s'enrichir», ajoute le dramaturge congolais, invitant ainsi les politiques congolais à tenir leur rang.

Jean-Marie Bamokéna a, par ailleurs, exprimé son écœurement face à l'ethnocentrisme qui gagne de terrain: «Brazzaville n'a pas que deux points cardinaux: le Nord et le Sud. On s'enfoncé et personne n'a le courage de dire il faut que ça change. Au nom de quel politique vais-je prendre une arme pour tirer sur un Mbochis? Qu'est-ce qu'il m'a fait?», s'interroge l'homme de plume congolais, qui semble mettre de l'huile dans les rouages.

Puis, Jean-Marie Bamokéna a convié le gouvernement congolais à voler au secours du théâtre, qui bat d'une aile, sans moyens financiers. «On est capable de donner 20.000.000 de Francs Cfa aux artistes au Fespam, mais, on est incapable de donner 3.000.000 pour le théâtre dans tous les arrondissements. Ma mère me demande, très souvent: quand je vais mourir où est-ce qu'on va organiser ma veillée? Je risque de ne pas construire ma maison. J'ai même envie d'arrêter», dit-il.

Ayant reçu un excellent accueil critique du public, la pièce de théâtre «Postite» (la maladie des postes perdus par malheurs), est l'expression du trop qui se déverse dans une société où les hommes semblent sans cœur. Jean-Marie Bamokéna y partage le même idéal que le philosophe Epicure et Molière, dramaturge français qui a marqué l'histoire du théâtre et la comédie française.

Hordel BIAKORO-MALONGA

18<sup>e</sup> édition de l'élection Miss Congo

# Mlle Michelle Yako, la plus belle!

La soirée de l'élection Miss Congo, chapitre 18, a eu lieu, dimanche 26 juillet 2015, à l'hôtel Olympic palace de Brazzaville, sur le thème: «Ces années-là». Cette 18<sup>e</sup> édition a mis en lice vingt-huit candidates et, au final, c'est Mlle Michelle Yako qui a été couronnée reine de la beauté congolaise, pour le cru 2015 de ce concours de beauté annuel.

**L**e concours s'est déroulé en présence, entre autres, de Jean Paul Célestin Akoula-foua-Mvoula, directeur de cabinet du ministre de la culture et des arts; du président de Miss Cemac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale), de la présidente du Comico (Comité Miss Congo), Pupuca Ngalla Iyata Mouetoukouenda, de la directrice générale de l'agence de communication Événementiel, Chandrelle Sassou-Nguesso. Les reines de beauté du Togo, du Gabon, de la R.C.A, du Tchad, Miss nationale Congo-France, d'origine de la R.D. Congo, ont également relevé de leur présence cette soirée.

Après cinq passages, devant de nombreux invités, entrecoupés d'intermède musicale de l'orchestre Les Bantous de la capitale et du groupe Très fâchés, le jury, composé de sept membres et présidé par Véronne Mankou, directeur général de la société d'assemblage de téléphones portables Vmk, sous l'œil vi-



Mlle Michelle Yako.

gilant de l'huissier de justice, Me Patrice Mahoungou, a dévoilé le nom de la lauréate de l'édition 2015 du concours de beauté Miss Congo: Mlle Michelle Yako, âgée de 21 ans, étudiante en 2<sup>e</sup> année de management, venue droit du district de Dongou, dans le



La Miss Congo et les Miss invitées.

département de la Likouala. Au cours de sa mission d'ambassadrice de la beauté congolaise, pour une durée d'un an, la Miss Congo sera accompagnée de Mlle Renn Mahoungou (18 ans), comme première dauphine, et Mlle Gracia Ikosso (19 ans), 2<sup>e</sup> dauphine.

Outre la Miss et ses dauphines, le jury a désigné Miss fair-play (Mlle Renn Mahoungou), Miss charme (Mlle Emma Baka, 19 ans) et Miss élégance (Mlle Grâce Ibakoko, 21 ans).

En guise de reconnaissance, ce soir-là, le Comico a décerné des attestations aux partenaires ou sponsors qui lui sont restés fidèles, pendant

ces onze dernières années. A leur tour, ces partenaires ont offert des billets d'avion et divers autres cadeaux à la Miss et ses dauphines.

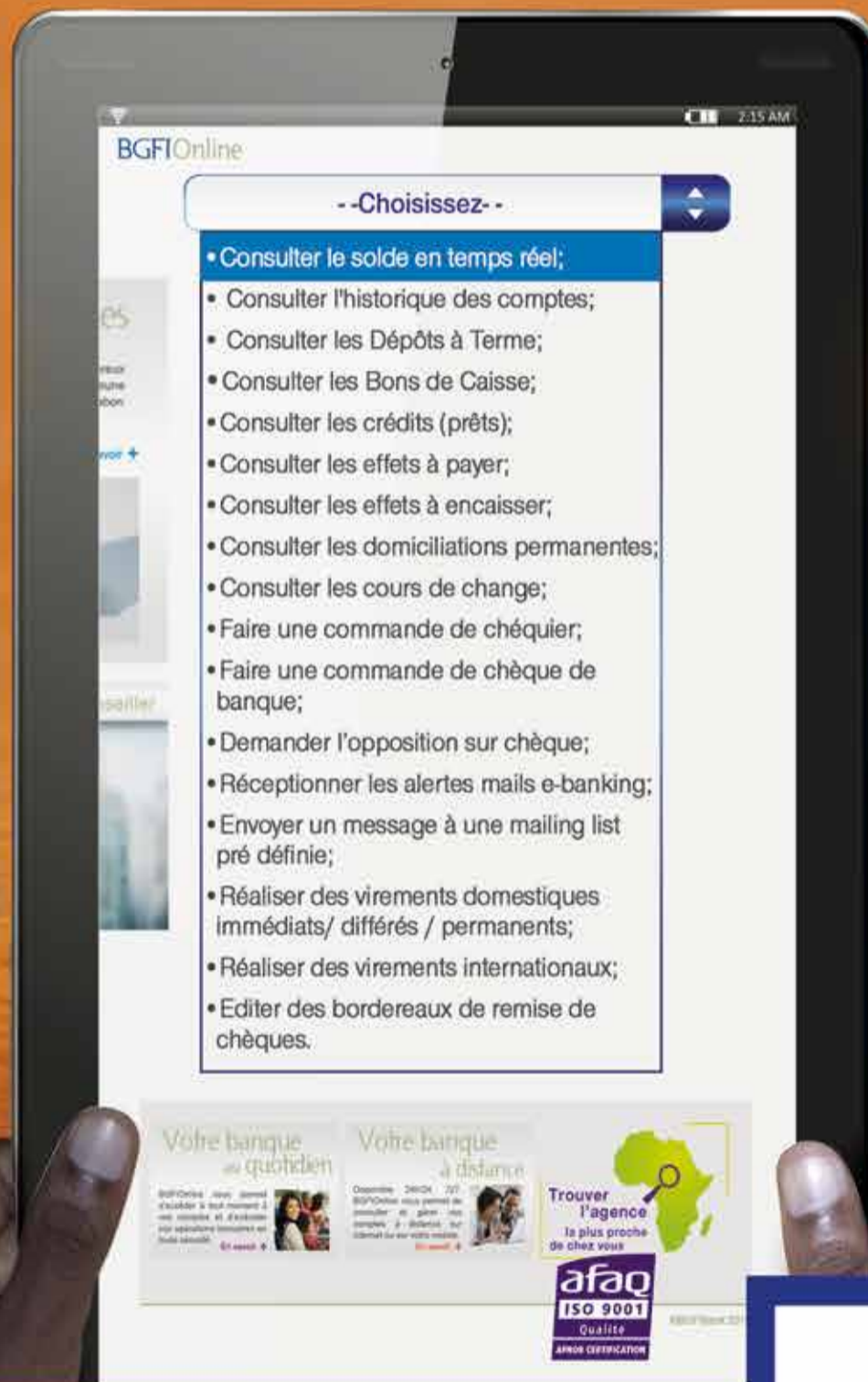
Signalons qu'avant cette soirée de l'élection Miss Congo, le Comico, sous la houlette de sa présidente, a animé, vendredi 24 juillet 2014, dans la salle de conférence du bi-hebdomadaire La Semaine Africaine, une conférence de presse, pour présenter, officiellement, au public, les vingt-huit candidates de la 18<sup>e</sup> édition de l'élection Miss Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

# Nouveau BGFIOOnline

Entreprises & Particuliers  
Institutionnels & Professionnels  
Votre service banque en ligne a évolué

## Je deviens mon propre banquier.



Offres soumises à conditions

BGFIOOnline est votre service de banque à distance qui vous permet de gérer vos comptes par Internet sur notre site protégé : [www.bgfionline.com](http://www.bgfionline.com)

Dans un souci d'amélioration permanente et toujours pour mieux vous satisfaire, BGFIOOnline se dote de nouvelles fonctionnalités dont la consultation de votre solde et du détail de vos opérations en temps réel.

Tél. : +242 06 944 50 85/05 544 85 22  
+242 05 544 89 86/05 544 85 20  
Fax : +242 22 261 50 89/90  
Email : [eqccango@bgfi.com](mailto:eqccango@bgfi.com)

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



**BGFI Bank**  
Votre partenaire pour l'avenir

CAN 2015 des moins de 23 ans

# Point d'ovations pour les Diablies-Rouges!

Les Diablies-Rouges U23 du Congo n'ont pas eu droit aux traditionnelles ovations des gradins du Complexe sportif de Pointe-Noire. Pour n'être pas venus à bout du Nigeria, dimanche 2 août 2015, en match retour du dernier tour des éliminatoires de la CAN des joueurs de moins de 23 ans. Tenus en échec (0-0), ils sont éliminés, les Nigériens ayant pris le meilleur départ, chez eux, au match aller, à Port Harcourt, en s'imposant par 2-1.

Le sourire n'était, donc, pas de circonstance, côté congolais, au dernier coup de sifflet final. Un but aurait suffi aux Diablies-Rouges, pour obtenir le ticket de la phase finale qui se déroulera au Sénégal, en décembre prochain. Ils l'ont cherché, quatre-vingt-dix minutes durant, au cours d'une partie où un suspense a tenu en haleine le public. Sans succès. Les Diablies-Rouges n'ont donc pu renverser la tendance, se contentant d'un match nul vierge, synonyme d'élimination.

Une vérité planétaire: l'objectif d'une équipe ambitieuse, c'est avant tout les buts, la victoire. Il n'existait pas un buteur de race au sein des moins de 23 ans du Congo, capable de pousser le ballon dans les filets d'en face. Faudrait-il toujours recourir aux dribbles, pour prendre en défaut le gardien de but adverse?

Ce dont on peut se rappeler, c'est qu'en début de partie, les Diablies-Rouges ont eu, deux occasions nettes d'inscrire le petit but attendu par des gradins impatientes. Ils les ont vendangées. En revanche, le



L'attaquant congolais Boukama-Kaya pris en tenaille dans le rideau défensif nigérian.

Nigeria savait ce qu'il voulait en foulant la pelouse: contraindre le Congo au match nul. Et il a eu des armes pour le réaliser.

Mais, tout de même, on ne peut rougir de la contreperformance congolaise. Les poulains de Claude Le Roy ont tout donné. Ils ont bousculé les Nigériens, des footballeurs pas nés de la dernière pluie, mais on se rend à l'évidence qu'ils sont tombés sur plus forts qu'eux, sur l'ensemble des deux matchs. Toutefois, le football congolais n'est pas perdu!

Faute de CAN et de J.O, les U23

congolais se consolent avec les Jeux africains que le pays accueille en septembre.

Mais, il n'y a pas que les Diablies-Rouges U23 à faire leurs valises. D'autres sélections ont quitté la compétition: Gabon, Ouganda, Côte d'Ivoire, Zimbabwe, Maroc et Sierra Leone.

Finalement, les pays qualifiés pour la phase finale sont: Mali, Egypte, Zambie, Afrique du Sud, Tunisie, Algérie, Nigeria et Sénégal, pays hôte.

Equateur Denis NGUIMBI

**Congo:** Christoffer Mafoumbi; Varel Rozan, Sagesse Babelé Carof Bakoua, Romaric Etou; Merveil Ndockyt, Hardy Bingula, Moïse Koukou, Boukama-Kaya (puis Kader Bidimbou, 68e); Junior Makiessé, Kevin Koumba (puis Obassi, 70e, puis Yohan Andzouana, 75e). Entr.: Claude Le Roy.

**Nigeria:** Daniel Emmanuel; Azubuike Ikechukwu, Obanor Erhun, Oduduwa Segun, Stanley Amuzie (Akas Chima, 39e); Godwin Saviour, Etebo Oghenekarop, Ajayi Olawufemi Junior, Muhammed Usman (Sokari Kingsley, 64e); Singere Seth, Daniel Etor Essien (puis Umar Aminun, 55e). Entr.: Samson Siassa.

## Handball

### Entraîneur angolais pour le Congo!

La Fédération congolaise de handball a fait le choix d'un entraîneur angolais, pour l'équipe nationale féminine. Il s'agit d'Eduardo Francisco Vivaldo, qui a paraphé son contrat, lundi 3 août 2015, à Brazzaville. Baptême du feu: le tournoi des 11èmes Jeux africains.

## «Africa Green Challenge»

# Les J.A. en mode environnementaliste

Le C.o.j.a-Brazzaville 2015 (Comité d'organisation des Jeux africains) se bat pour la réussite des 11<sup>es</sup> Jeux africains. Sur un autre terrain, celui de l'environnement, il a montré, aussi, son attachement au développement durable en liant le grand rendez-vous sportif qui arrive à pas de géant au planting des arbres pour contribuer, entre autres, à préserver l'écosystème du continent.

Pour cela, le C.o.j.a a désigné Christine Kelly «marraine Jeunesse et émergence» des Jeux dits Brazzaville 2015, laquelle a initié le projet Africa Green Challenge, lancé, officiellement, le 18 juillet 2015, au complexe sportif de Kintélé. C'est une opération de communication, pour les 11<sup>es</sup> Jeux africains, à laquelle ont participé un parterre de personnalités (sportifs, comédiens, journalistes, chanteurs), l'objectif poursuivi étant de mobiliser la jeunesse africaine autour des enjeux environnementaux. Brazzaville étant la première étape, 8000 arbres, toutes espèces confondues, seront plantés par des jeunes de 18 à 30 ans, autour du complexe de Kintélé, jusqu'au 10 août. Les 20 premiers jeunes qui auront planté plus d'arbres, assisteront à la cérémonie d'ouverture des 11<sup>es</sup> Jeux africains, le 4



Au premier plan Jean-Lounana Kouta, Christine Kelly, Rosalie Matondo et les invités.

septembre. Pour Christine Kelly, il s'agit de «renforcer le système écologique, en vue de lutter contre le changement climatique pour mieux conserver la nature». Avec Africa Green Challenge, elle entend «renforcer le bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial...» Quant à Jean Lounana Kouta, l'opération préfigure, selon lui, la réussite des Jeux africains. Réagissant à une préoccupation sur le choix porté sur le Complexe sportif de Kintélé et l'opportunité de lancer l'opération en période défavorable, Rosalie Matondo, la coordinatrice nationale du Pronar

(Programme national d'afforestation et de reboisement), a précisé que le site «a besoin d'être protégé contre les érosions. Un produit appelé Hydrophile permet à l'arbre de pousser même en saison sèche».

Signalons que des agents de la société MTN, partenaire de l'opération, ont planté des pieds d'arbres pour montrer à la jeunesse qu'elle peut porter haut le flambeau du développement durable. MTN était représenté par Cyriaque Okoumou, directeur de la fondation MTN.

Pascal BIOZI-KIMINOU

## Il y a cinquante ans

# Les 1<sup>ers</sup> Jeux africains au jour le jour

Dans ces colonnes, nous rappelons les temps forts des Premiers Jeux continentaux, organisés du 18 au 25 juillet 1965, à Brazzaville. Aujourd'hui, la deuxième journée des compétitions.

Mardi 20 juillet 1965 (...). Il fait si doux, le ciel est si lumineux et, aussi, il faut l'avouer, on est tellement alléché par ces premières épreuves d'athlétisme qui sont inscrites au programme de la journée que l'on oublie un peu le va-et-vient des patrouilles policières qui multiplient les contrôles d'identité à travers la ville.

Installé sur le gradin de ciment, un peu rude aux séants, on est vite «dans le bain». Le seul regret... c'est de ne pas avoir le don d'ubiquité qui permettrait d'assister aux diverses épreuves qui se disputent en même temps.

## Un festival kenyan

Les premières épreuves (Ndlr: d'athlétisme) sont celles de qualification pour les demi-finales du 100m. Il y a des favoris de choix: le Malgache Ravelomanantsoa, l'Ivoirien Koné. C'est, cependant, presque un outsider, le Kenyan Owiti qui réalise le meilleur temps de sa série (10"5). Rien ne manque à Owiti pour apparaître comme un de ces héros du stade dont les Grecs faisaient des demi-dieux: ni la taille, il mesure 1,86m, ni les proportions, il pèse à peine 83kg. Ce qui déconcerte par-dessus tout c'est l'efficacité qu'il atteint sans effort apparent: Owiti ne paraît pas forcer pour l'emporter sur une piste médiocre, poussiéreuse et sans consistance. Cette aisance semble, d'ailleurs, une caractéristique kenyane.

Au 800m, (...) deux autres Kenyans, Kiprugut et Francis, réalisent également les meilleurs temps, respectivement 1'47"8 et 1'54"5. Et au terme des deux finales du 100m, trois sprinters restent favoris pour la médaille d'or: le fameux Owiti, l'Ivoirien Koné et le Malgache Ravelomanantsoa. Mais, il apparaît déjà que la finale se réduira à un duel Koné-Owiti, affrontement qui, à en juger par la qualité des adversaires promet d'être passionnant. Au 800m, le bilan s'élève à trois qualifiés pour les demi-finales: Kiprugut et Francis, dont nous avons dit les mérites, et le Tchadien Issa. Kiprugut reste, évidemment, le meilleur des trois. Cependant, il trouvera en finale des adversaires de taille en la personne de l'Ethiopien Bezabith, et d'un autre Kenyan, Songok.

Autre épreuve d'athlétisme disputée ce mardi, le saut en longueur. Les performances enregistrées déçoivent un peu: 7,30m pour la meilleure. On reste loin des 7,91m de Brackchi, à Dakar. Au nombre des qualifiés pour la finale (une douzaine) on distingue le Nigérian Akita (7,30m) pour sa détente de kangourou, le Ghanéen Ahey, l'Egyptien Hamed qui, moyennant un bon entraînement, pourront, plus tard, donner leur mesure.

Autre épreuve d'athlétisme disputée aujourd'hui, le 110m haies pour simple qualification. Une dizaine de coureurs devaient se qualifier dont deux Nigériens (Enrile déjà médaillé aux Jeux de Dakar, et Akita) et un Ivoirien, Maki, médaillé de bronze aux Jeux de Dakar. Enfin, dernière épreuve du jour, le lancement du poids où les douze concurrents présents restent en piste pour la finale. On retrouve parmi eux un ancien des Jeux de Dakar, l'Ivoirien Kragbe, en progrès puisqu'il passe de 14,62m à 14,95m.

## Les nageurs égyptiens trustent les médailles

Epreuves de médiocre intérêt, du strict point de vue du suspense que celles de natation qui sont aussi disputées aujourd'hui. Un proverbe les résume: «Au royaume des aveugles, les borgne sont rois» C'est ainsi que, dans des temps assez moyens, les nageurs de la R.A.U enlèvent toutes les médailles d'or. La chaleur ambiante, l'évidente issue de la compétition n'en font pas un spectacle captivant, l'évidente issue de la compétition n'en font pas un spectacle se prend à envier le nageur privilégié qui s'ébroue devant ses yeux. Quant au palmarès, c'est à peine si l'on y relève le nom d'un Sénégalais, toutes les premières places, que ce soit au 100 m nage libre, au 100m dos, au 100m papillon, au 400m, au 4x200m, sont occupées par des nageurs égyptiens. Les secondes, elles, échoient soit à des Algériens, soit à des Tunisiens.

En volley-ball, facile victoire du Congo-Brazza sur le Sénégal (3 sets à 0). Le succès du Cameroun sur Madagascar (3 sets à 2) est plus difficile. En basket-ball, honneur aux dames, les jeunes filles malgaches offrent une consolation à leur délégation, en triomphant non sans peine, il est vrai, des Sénégalaises. Au total, une assez bonne journée qui restera comme la «première» du festival kenyan.

(A suivre/Source: Sport-Mondial)

## Arts martiaux affinitaires

### «Une bonne moisson» pour le Congo à Yaoundé

Le Congo a participé, du 25 au 27 juillet 2015, à Yaoundé, au championnat d'Afrique des nations de kick-boxing k-1 et full contact, zone 4. De retour au bercail, Me Alfred Césaire Nzobo\*, ceinture noire de full contact, professeur de sport de combat, responsable du Kick-Boxing k-1, nous fait le point de la compétition.

\*Maître! Quelle moisson avez-vous ramené de Yaoundé?

\*\*Notre gibecière était vide, au départ. Elle revient pleine avec, pourtant, peu de participants: deux athlètes. Dans la catégorie de moins de 71 kg, nous avons aligné Issay Gaimard Malong, en kick-boxing k-1, et Chrishna Mouyabi, au full contact. Le premier a remporté la médaille d'or et le second, la médaille d'argent.

\*Pourquoi n'avoir aligné que deux compétiteurs?

\*\*Initialement, on devait partir avec cinq compétiteurs. Mais, nous étions butés au manque d'argent. Même notre presse était absente. En faisant le choix, nous avons retenu deux compétiteurs, dans deux disciplines différentes. Pour autant, les autres n'ont pas démerité. Si nous étions partis au complet, nous aurions peut-être ramené plus de médailles.



Ils ont ramené deux médailles.

\*Deux médailles, et pas les moindres. C'est une fierté pour le Congo. Comment entendez-vous vulgariser cette discipline pas trop bien connue des Congolais?

\*\*La vulgarisation ne peut se faire qu'avec l'apport de la presse. Si elle était présente à Yaoundé, elle n'aurait

plus qu'à projeter maintenant les images dans les émissions spécialisées. Le kick-Boxing k-1 est connu à travers le full contact. Nous souhaitons que le Ministère des sports et de l'éducation physique puisse avoir un regard attentif sur nous. Pour l'heure, nous continuons à participer aux compétitions, même en infériorité numérique, mais tout en étant positif, comme à Yaoundé.

\*Auriez-vous un message à l'endroit de ceux qui veulent apprendre cet art de combat à main nue?

\*\*Nous profitons de votre espace pour dire que, le kick-boxing k-1 est une discipline émergente de sport de combat au Congo. Nous avons besoin de l'assistance de tout le monde, nous sommes en

train d'ajouter un maillon à la chaîne des disciplines sportives qu'on pratique au Congo. Que ceux qui désirent la pratiquer s'approchent de nous.

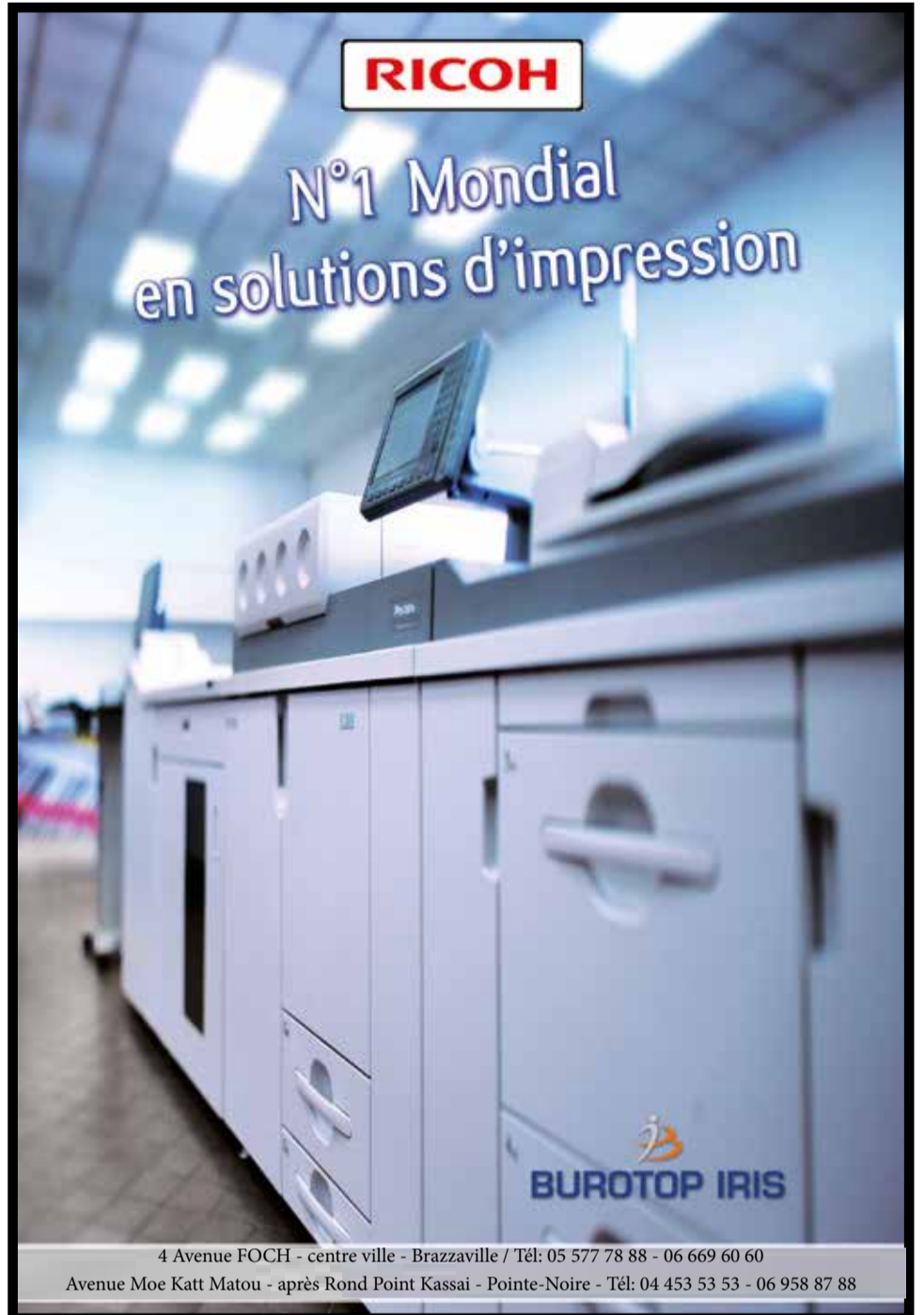
Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI Contact : 05 534 34 97 ou 04 015 33 97



**BUROTOP IRIS,**  
Distributeur officiel  
en Afrique centrale.

**BUROTOP IRIS**  
**APC**  
by Schneider Electric

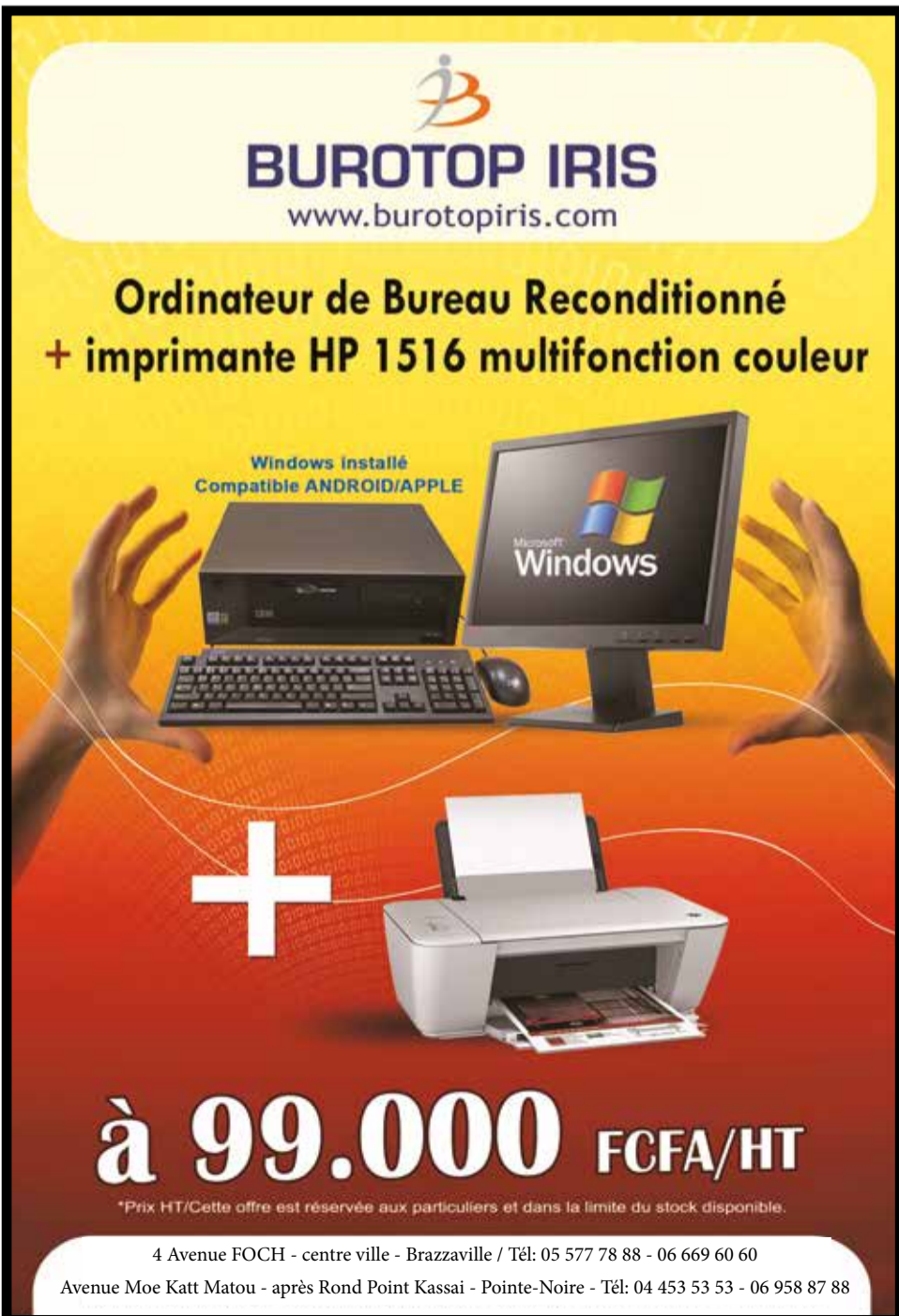
4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**RICOH**  
N°1 Mondial  
en solutions d'impression

**BUROTOP IRIS**

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS**  
www.burotopiris.com

**Ordinateur de Bureau Reconditionné  
+ imprimante HP 1516 multifonction couleur**

Windows installé  
Compatible ANDROID/APPLE

**+ à 99.000 FCFA/HT**

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



**BUROTOP IRIS** **SAMSUNG**

**les bourrages de papier  
vous coûtent plus cher que le papier lui-même,  
Essayez les imprimantes SAMSUNG  
avec la technologie Anti-bourrage**

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tél: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56